

N° 503 - Jeudi 16 Juin 1938 - 1 fr. 75

DETECTIVE

*avait
vu juste!*

*"Les corps des
frères
SIMKOVN
sont dans la
sablière"*

écrivait
le 2 Juin

L'INSPECTEUR
PRINCIPAL

PIGUET



LA DÉCOUVERTE des frères SIMKOW

"LE RAPPORT DE RENÉ PIGUET
PUBLIÉ DANS "DÉTECTIVE" A
ÉBRANLÉ TOUS LES ENQUÊ-
TEURS, MAGISTRATS, TECHNI-
CIENS, AVOCATS, NOUS
DÉCLARE LE DR SIMKOW".

Cette fois, tout espoir est perdu... Le Dr Simkow, revenu à la Sablière, apprend que les corps des deux enfants ont été aperçus. Il s'effondre sans connaissance.

SAMEDI dernier, La Fouchardière écrivait dans l'Œuvre un article émouvant sur « la douloureuse affaire Simkow » et amer sur le rôle joué là par le journalisme. Il reprochait aux journalistes et aux policiers d'avoir fait dévier l'enquête. Pas de doute : les enfants devaient être ensevelis dans la sablière ; donc, il ne fallait pas monter le roman policier et feuilleton de l'enlèvement, de la séquestration, etc. C'est trop sommaire. D'abord, il pouvait y avoir doute ; ensuite, il ne s'agit que d'une certaine presse, toujours la même qui confond, en connaissance de cause, au goût du public, le bluff (cette escroquerie morale) avec l'information. C'est la presse de la mafia dans l'affaire Prince ; on la retrouve partout. Et je vous livre, La Fouchardière, le maître mot du journalisme de fait divers : il ne faut ni suicide ni accident ; le crime, c'est beaucoup mieux. Et s'il peut même y avoir un rapt, un kidnapping comme on dit maintenant, avec de bonnes petites complications politiques (dans l'affaire Simkow, il s'agissait du fils Trotsky) alors, c'est parfait : on tient le bon bout.

Je n'ai pas voulu, ni dans l'affaire Prince, ni dans l'affaire Simkow jouer ce rôle. L'inspecteur principal Piguët (celui que les Dernières Nouvelles russes du vendredi 10 juin appellent « le Sherlock Holmès français ») a refait l'enquête pour Détective. Pour lui qui avait passé trois jours pleins dans la région de Guyancourt à interroger, à examiner, à scruter, pas de doute : les enfants étaient ensevelis. Il l'a écrit dans Détective du 2 juin malgré mes dernières hésitations qui étaient celles-ci : tuer l'espoir dans un cœur de père. Car le père espérait toujours. Il était en proie aux voyantes, aux radiesthésistes, aux escrocs. C'est même cela qui m'a finalement décidé. Tant pis, il souffrirait d'abord beaucoup, affreusement devant la vérité ; mais il n'était pas possible, lorsqu'on savait, de laisser autour de cet homme douloureux la floraison d'escrocs qui entretenaient son espoir en lui soutirant de l'argent. Cela, vous ne le saviez pas, La Fouchardière. Il y avait autour du docteur Simkow, une nuée de monstres qui exploitaient sa douleur. Piguët nous dit plus loin quelques-uns de leurs infâmes procédés. J'ai cru bien faire, lorsque Piguët m'a révélé ces choses, de dire publiquement que les enfants étaient ensevelis afin de convaincre le malheureux père et la police que de nouvelles fouilles étaient nécessaires. Ai-je bien fait de tuer le dernier espoir d'un père en le délivrant de cauchemars, en le délivrant des immondes escrocs, en délivrant sa famille des suspicions qui, sur elle, pesaient, en délivrant d'un doute l'opinion publique ? Je le crois...

Marius LARIQUE.





U cours de ma longue carrière, consacrée à la recherche des criminels, j'ai été malheureusement à même de constater quelques erreurs notoires dans les expertises, dont les conséquences furent considérables. Ces faits m'avaient, à mon avis, donné le droit de ne pas m'incliner aveuglément devant les conclusions des experts qui assuraient que les corps des enfants Simkow ne pouvaient se trouver dans la sablière.

J'étais convaincu du contraire, et je l'avais longuement expliqué aux lecteurs de *DéTECTIVE* dans le numéro du 2 juin. Cet avis formel de sommités scientifiques risquait fort de compromettre à jamais la découverte des petits disparus, en laissant libre cours aux pistes les plus fantaisistes, ainsi qu'aux agissements de cette race infecte des exploités de la détresse.

Le point de repère

— Vous aviez vu juste, M. Pigué, me dit le frère du docteur Simkow, à mon arrivée près de la sablière, les enfants sont bien à l'endroit où la jeune fille avait remarqué l'ainé creusant une galerie. Vous nous avez enlevé tout espoir par votre rapport. Mon frère veut cependant vous remercier, car il sait, maintenant, la vérité.

L'ingénieur militaire Fabrége arrive. Le parquet de Versailles est présent. On décide de faire tomber une corniche, afin d'éviter des accidents. Enfin, les terrassiers commencent tout doucement, avec précaution, d'enlever le sable bouchant l'entrée de la galerie, où doivent se trouver les enfants.

On retire tout d'abord la binette, point de repère que j'avais indiqué dans mon rapport, et tout de suite une tête apparaît, tournée vers les sauveteurs, c'est celle de Georges, le plus grand. La foule nombreuse, et qui suit de loin les opérations, est figée dans un recueillement impressionnant.

M. le docteur Simkow arrive sur les lieux, soutenu par M^e Doliner, son avocat, dont le dévouement est admirable, et son collaborateur, M^e Bobovnikoff. Mais le docteur Simkow a trop présumé de ses forces ; il s'évanouit. Il ne reprendra pas complètement connaissance et M^e Doliner devra le faire transporter à sa voiture pendant que l'on dégage le cadavre du petit André.



M^e Doliner, le dévoué conseil du Docteur Simkow, s'entretient avec notre collaborateur René Pigué.

J'ai alors l'impression que l'ainé, Georges, au moment de l'éboulement, devait se trouver à l'entrée de la galerie qu'il avait creusée. Peut-être aurait-il eu le temps de sauter. En tout cas, il est probable qu'il a essayé de tirer son jeune frère, une mèche de cheveux de ce dernier lui étant restée dans la main.

Les corps, roulés dans des draps, sont descendus lentement et déposés au bord de la clairière.

C'est fini, la sablière a livré son secret, il n'y a plus de mystère, malgré qu'une imbécile rumeur, venue on ne sait d'où, tente de laisser supposer que les cadavres ne se trouvaient pas à cet endroit lors des premières fouilles, et auraient été rapportés après.

Seulement, cette nouvelle version ne peut s'accréditer non seulement en raison des constatations et des résultats de l'autopsie, mais aussi parce que M. Doliner discrètement était venu à la sablière lors des premières recherches, et avait fait quelques marques qui s'y trouvaient encore au moment des nouvelles fouilles.

Le calvaire d'un père

Nul ne peut se douter du calvaire subi par le docteur Simkow et sa famille depuis la disparition de ses deux enfants, et je crois faire œuvre utile en révélant les agissements de certains personnages,

jouissant presque toujours de l'impunité, et que l'on retrouve dans chaque tragédie semblable.

Si les nouvelles fouilles n'ont pas été effectuées plus tôt, c'est que le docteur Simkow était en droit de croire ses enfants vivants...

En effet, lors des premières recherches dans la sablière, les techniciens lui avaient assuré que les enfants ne se trouvaient pas ensevelis. Plusieurs témoins signalaient leur passage dans divers points du territoire ; le témoignage concernant la présence de l'auto mystérieuse au hameau des Bouviers, et les précisions de voyantes et radiesthésiques venaient renforcer cette conclusion. Les lettres affluaient et, avec ces dernières, entre en scène le premier escroc, le nommé Raton.

Raton arrive un soir chez le docteur. Il est pressé, et ne se perd pas en explications.

— Je sais où sont vos enfants, déclare-t-il, mais il me faut de l'argent pour prendre une voiture de suite et je vous les ramène.

Cette déclaration paraît bien suspecte au docteur, mais la somme est si minime qu'il accepte.

Naturellement, nouvelle visite, Raton est arrivé trop tard, les enfants étaient déjà partis, mais il sait où les retrouver et l'odieuse affaire continue. Raton téléphone au docteur de venir dans un café, ses enfants s'y trouvent. Le malheureux père accourt.

Encore trop tard ! Ils sont partis !... Il ne reste plus que Raton, bien entendu. Toutefois, ce dernier n'est vraiment pas de taille pour continuer ce rôle, et il promet d'apporter un mot des deux enfants. C'est ainsi qu'il remet au malheureux père ces deux faux :

« Père chéri. Vais bien, Dieu merci. Signé Georges. Petit papa. A ce soir. Signé André. »

— Vous savez, croyait-il devoir expliquer, l'écriture a pu changer !

Enfin, ce triste personnage est arrêté, mais c'est le seul, et vous allez juger des autres.

Nouvelles mésaventures

LE FAKIR. — Celui-là est amené au docteur Simkow et lui explique ses dons, le travail très pénible auquel il est obligé de s'astreindre pour ses expériences, etc. Il l'assure qu'il a vu et voit ses enfants vivants et il donne des détails précis.

Seulement, il ne peut situer l'endroit où ils sont réfugiés ou sequestrés. Pour arriver à ce résultat, qui, pour lui, ne fait aucun doute, étant donné tous les cas antérieurs qu'il a déjà résolus, il est indispensable qu'il s'isole pendant huit jours, dans une chambre, après quoi, il sera en mesure de fournir toutes les précisions possibles.

— Je les vois comme je vous vois, assure-t-il, en prenant une pose impressionnante.

Résultat : 300 francs, afin que ce fakir puisse louer pendant huit jours une chambre d'hôtel, et commencer son... épuisant travail.

LES RECHERCHES PERSONNELLES. — Entre temps, les communications téléphoniques se succèdent, tant au domicile du docteur Simkow qu'à celui de son avocat, M^e Doliner. Ce ne sont que randonnées, la nuit et le jour, où des personnes, même de bonne

foi, signalent des enfants sequestrés depuis la disparition. Tous ces informateurs bénévoles recommandent de ne pas aviser la police. Le père des disparus consent à tout et l'on se demande jusqu'où peut aller la résistance humaine...

Parmi ces pénibles randonnées, il y a lieu de signaler celle effectuée dans un refuge clandestin de vagabonds, où deux enfants, dont le signalement correspondait à celui des fils Simkow, avaient été signalés. Pendant plusieurs nuits, le docteur et M^e Doliner visitèrent ce refuge pour le cas où les enfants s'y représenteraient. Il avait été convenu par la suite avec l'un de ces sans-logis de téléphoner aussitôt leur arrivée. Ce qui fut fait.

Or, ces sans-logis, sachant qu'il s'agissait du docteur Simkow, ne voulurent accepter que le prix des deux communications téléphoniques qu'ils avaient effectuées. Ceux-là étaient honnêtes.

Je laisse de côté tous les autres escrocs dont j'ai connu les agissements, pour en arriver à la période tragique qui a suivi la parution de mon rapport. C'est alors qu'entre en scène un curieux personnage dont ma profession actuelle m'interdit de révéler l'identité et que je désignerai sous le nom de Isnard.

L'attaché du 2^e bureau

Ce personnage se présenta dans l'entourage du docteur Simkow, avec le numéro du journal *DéTECTIVE*, et se mit à réfuter mes conclusions, ce qui était son droit. Se disant attaché au deuxième bureau, disposant d'une quinzaine de jours, il s'était passionné pour la disparition des enfants du docteur et avait effectué une enquête personnelle.

Il en avait déduit que les enfants n'avaient pas été ensevelis, et se trouvaient toujours sequestrés dans le village, peut-être même dans la maison de Mme Le Bellanger. (Pauvre Mme Le Bellanger, elle-même si cruellement frappée par la mort de son enfant, tué ces jours-ci, dans un accident de moto !)

Ce singulier agent du deuxième bureau précisait que ce rapt était l'œuvre de communistes habitant la région, et qu'il se faisait fort de démasquer, avec l'aide d'un de ses compagnons, de nationalité espagnole, dont il présentait le passeport, orné de nombreux cachets.

— Nous allons passer deux nuits aux Bouviers, disait-il. Mme Bellanger doit porter le repas des enfants, s'ils ne sont pas sequestrés chez elle.

Naturellement, il y avait quelques frais d'enquête qui furent immédiatement couverts par une provision et le lendemain le docteur Simkow pouvait entendre au téléphone Isnard lui déclarer.

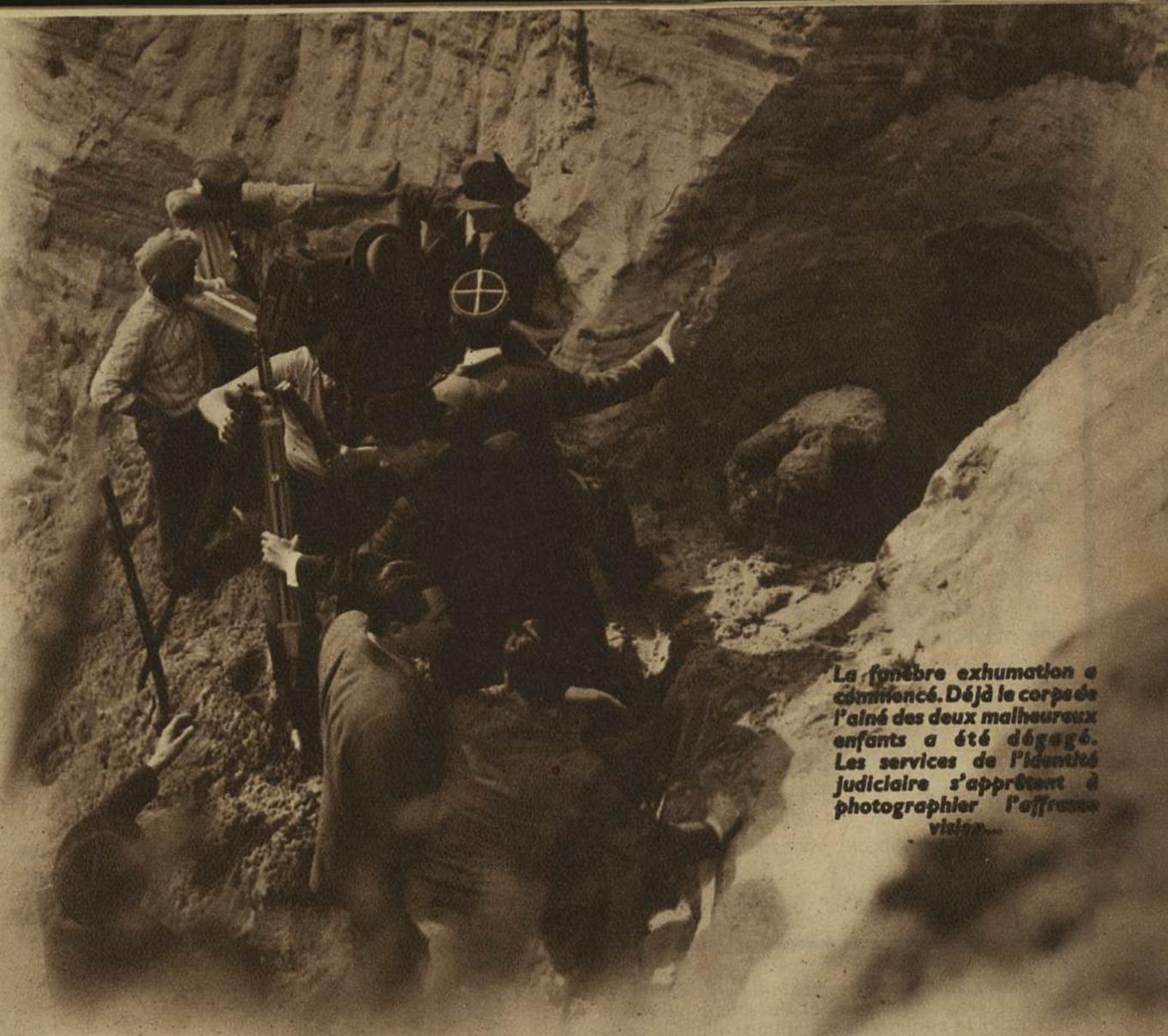
— Je suis aux Bouviers avec l'Espagnol. Tout va bien.

Enfin, quarante-huit heures après, la provision pour les frais d'enquête étant sans doute épuisée, Isnard revient chez le docteur.

— Je sais où sont les enfants, annonce-t-il. Mais cela va être dur ! Il va me falloir des hommes solides, et vous n'êtes pas assez fort s'empresse-t-il d'ajouter en voyant M^e Doliner s'apprêter à partir.

Mais celui-ci a compris le piège.

— Qu'à cela ne tienne, répondit-il, dans dix mi-



La fouille d'exhumation a commencé. Déjà le corps de l'ainé des deux malheureux enfants a été dégagé. Les services de l'identité judiciaire s'apprêtent à photographier l'affreux visage...

Le Docteur Simkow, que notre collaborateur a pu joindre à la sablière, au moment de l'exhumation des corps, ainsi qu'à la morgue de l'hôpital civil de Versailles, a essayé à plusieurs reprises, entre deux sanglots, de remercier notre journal, ainsi que notre distingué collaborateur, l'inspecteur René Piguët.

N'ayant jamais pu arriver à achever une phrase, il a prié son très dévoué avocat, M^e Doliner, du Barreau de Paris, de nous transmettre la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Du fond de ma douleur, je tiens quand même à rendre hommage à la perspicacité de l'inspecteur Piguët, lequel, malgré les rapports scientifiques établis aussi bien par l'ingénieur des Mines, M. Fabrègue, que par deux professeurs de la Faculté, géologues de mérite, a repris l'enquête qui a été publiée dans votre dernier numéro.

Hélas, mon conseil, M^e Doliner, et moi-même, avons toujours été attirés vers la sablière.

« De tout cœur, avait écrit l'inspecteur Piguët, je voudrais avoir fait une mauvaise enquête, me tromper... »

Il ne s'est point trompé !

Son expérience professionnelle a trahi ses plus ardents désirs.

Son rapport, publié dans « Détective », a ébranlé tous les enquêteurs, magistrats, techniciens et avocats.

C'est donc grâce à vous qu'ont été reprises les fouilles ; et je pourrai donner libre cours à ma douleur et pleurer sur la tombe de mes enfants sans que des soupçons monstrueux viennent empoisonner le temps qui me reste à vivre...

D'un cœur déchiré, je vous dis merci.

nutes vous aurez les hommes que vous désirez. Comme vous exigez que ceux-ci ne soient pas de la police, voici le numéro de téléphone d'un de mes confrères qui pourra nous fournir le matériel humain ; appelez vous-même, comme cela vous aurez toute tranquillité. Inutile de vous défler. Vous en avez trop dit et vous ne sortirez pas d'ici sans que nous ayons l'adresse.

Moins d'une heure après, Isnard voyait entrer dans le cabinet de M^e Doliner, deux hommes solides, décidés et qui s'offraient à aider bénévolement à la réussite de l'opération dangereuse qu'il avait annoncée.

Alors, la combinaison de ce personnage s'effondra lamentablement, l'expédition n'eut pas lieu. Il avait compris que les solides gaillards, bien qu'ils n'appartinssent pas à la police, seraient durs à digérer.

Je connais, moi, l'adresse que vous avez donnée en pâture, Isnard, et où l'on devait découvrir, selon vos dires, les enfants du docteur Simkow. Vous êtes un misérable...

Une femme a fait cela !..

Le cas suivant est encore plus atroce, si l'on songe que l'exécution en a été confiée à une femme, une mère peut-être.

M. le docteur Simkow avait été informé que s'il désirait des nouvelles de ses enfants, il devait se trouver place du Trocadéro. La communication précisait les conditions nécessaires pour qu'il puisse être reconnu et abordé par une femme. Naturellement les mêmes recommandations étaient prescrites (et malheureusement suivies) de ne pas aviser la police et de venir seul.

Bref, après une assez longue attente, et toutes les précautions en usage dans cet ignoble milieu étant prises, le docteur Simkow fut abordé par la messagère qui lui déclara en substance.

— Je suis émigrée, passée en fraude en France, ou je me trouve sans papiers. C'est vous dire que vous pouvez me faire arrêter.

« J'ai vu vos enfants, il y a 15 jours. Ils sont en bonne santé. Le plus jeune parle le russe, le français et un peu l'allemand (ce qui était exact ; elle avait lu cela dans les journaux). Il n'a pas l'air de comprendre la situation où il se trouve. Quant au plus grand, il garde un mutisme complet et ne répond pas aux questions.

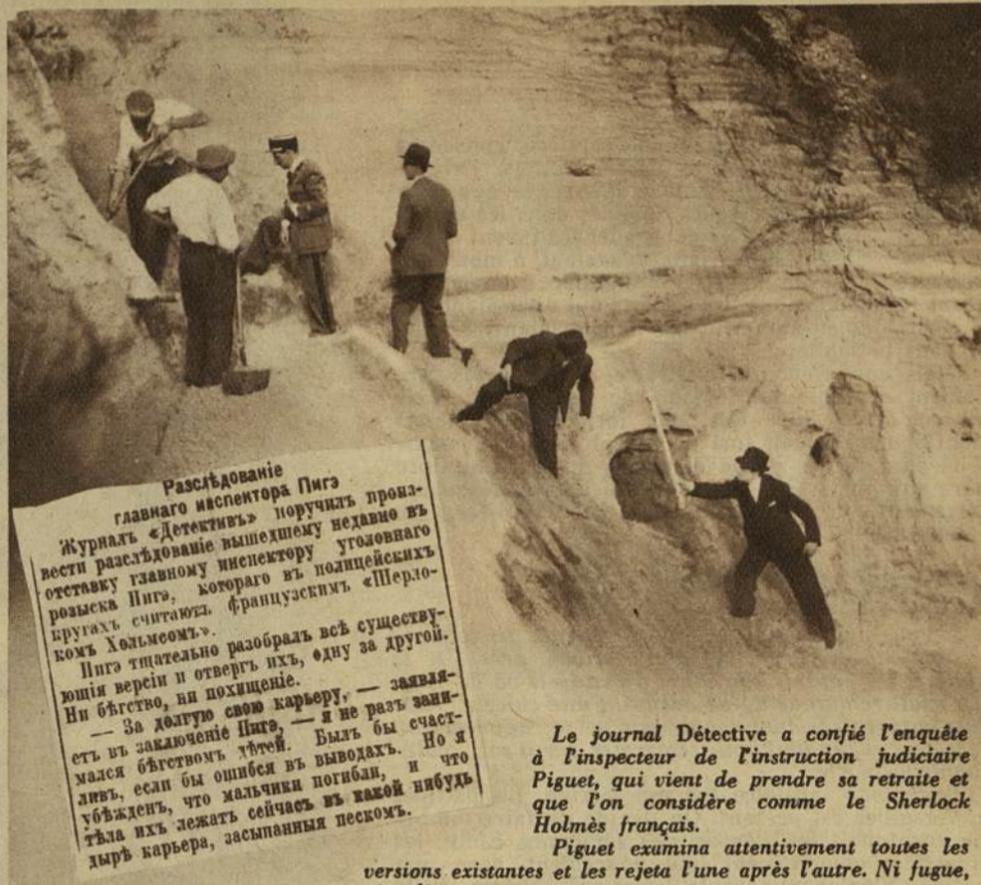
« Le rapt a été organisé par les bolchevicks pour lesquels j'ai quelquefois travaillé. Il a été exécuté avec le consentement du plus grand, j'ignore pour quelles raisons, par deux Allemands, deux Russes et un Français. Ils ont utilisé la voiture qui a été signalée au début de l'enquête. Ils se trouvent actuellement dans la propriété du Français, âgé de 55 ans.

« Si vous pouvez me protéger, je pourrais peut-être emmener le petit, mais alors l'autre sera sûrement exécuté. C'est pourquoi il faut réfléchir, car tout acte de surprise pour les délivrer serait fatal pour eux.

« La cause de cet enlèvement est dans le fait que le parti vous impute la mort du fils Trotsky. Veuillez me remettre une lettre pour eux. Je m'engage à la leur faire parvenir et à vous rapporter la réponse jeudi, à 13 heures 30, au même endroit. »

M. le docteur Simkow a remis à ce monstre une lettre pour ses enfants.

Une femme a fait cela !



Расследованіе
главнаго инспектора Пигэ
Журнал «Детективъ» поручилъ проз-
вести расследованіе вышедшему недавно въ
отставку главному инспектору уголовнаго
розыска Пигэ, котораго въ полицейскихъ
кругахъ считаютъ французскимъ «Шерло-
ккомъ Хольмоомъ».

Пигэ тщательно разобралъ все существую-
щія версіи и отвергъ ихъ, одну за другою.
Ни бѣгство, ни похищеніе.

— За долгую свою карьеру, — заявля-
етъ въ заключеніе Пигэ, — я не разъ зани-
мался бѣгствомъ лѣтей. Былъ бы счаст-
ливъ, если бы ошибся въ выводахъ. Но я
убѣжденъ, что мальчики погибли, и что
тѣла ихъ лежатъ сейчасъ въ какой нибудь
дырѣ карьера, засыпанная пескомъ.

Le journal Détective a confié l'enquête à l'inspecteur de l'instruction judiciaire Piguët, qui vient de prendre sa retraite et que l'on considère comme le Sherlock Holmès français.

Piguët examina attentivement toutes les versions existantes et les rejeta l'une après l'autre. Ni fugue, ni enlèvement.

Au cours de sa longue carrière, conclut Piguët, je me suis plus d'une fois occupé de fugues. Je serais heureux de me tromper dans mes déductions. Mais je suis persuadé que les garçons ont péri, et que leurs corps gisent actuellement dans quelque trou de la carrière, ensevelis sous le sable.

L'ingénieur Fabrègue (en uniforme) dirige les recherches. En bas : Les terrassiers transportent le corps d'un des malheureux.



Nous sommes mercredi soir. Depuis le 2 juin, M. le docteur Simkow est ébranlé par les conclusions de son rapport lui enlevant tout espoir. Les fouilles ont été décidées pour le lendemain matin à la sablière. Le téléphone retentit :

— J'ai la réponse de vos enfants, je vous l'apporterai demain comme convenu, au même endroit.

Le monstre ne veut pas lâcher sa proie. Elle poursuit ce père douloureux jusqu'à la dernière minute.

Et voilà pourquoi M. le docteur Simkow ne se trouvait pas à la sablière le jeudi à 13 heures, malgré que, depuis le matin, il eût la certitude de la fin tragique de ses enfants.

Il attendait, contre tout espoir, place du Trocadéro la réponse de ses petits à sa dernière lettre. Cet homme brisé se raccrochait à tout ; ce n'était plus un être pensant ; ce n'était plus qu'un cœur...

On comprend mieux ainsi l'évanouissement du docteur à son retour à la sablière, alors que ses deux enfants venaient d'être dégagés de leur terrible lin-céul.



Mais ces escrocs, mais cette femme, ils sont connus, ce ne sont pas tous des anonymes, me direz-vous, ils peuvent vivre, circuler ?

Ils peuvent même recommencer, demain, leurs ignobles manœuvres contre d'autres pères... Mais ceci est une autre histoire qui ne me regarde pas. Ici se termine ma mission...

René J. PIGUET.



La Tragédie du

HAVRE

LE HAVRE (De nos envoyés spéciaux.)

QUELS ne furent pas l'émoi et l'indignation qui s'emparèrent, ces jours derniers, de toute la population havraise, par suite de l'effroyable double crime de la rue Frédéric-Lemaître !

D'ordinaire, le populeux quartier des Halles, jouxtant le centre commercial de la grande ville, est pittoresquement animé par l'activité du négoce alimentaire, l'agitation des nombreux bistrots, le tumulte des gosses barbouillés se récréant dans le ruisseau, ou par les éclats de voix des fétards fréquentant les quelques « boîtes de nuit » échelonnées dans les passages. Mais, depuis huit jours, l'effervescence règne surtout derrière les longues halles aux arcades de briques, juste au coin de la place vétuste où elles sont situées, et de la rue Frédéric-Lemaître. Et tous les badauds qui, à longueur de journée, s'attourent en foule à ce carrefour, ne stationnent là que pour regarder les mansardes closes d'un vieil immeuble d'angle à quatre étages, tout en répétant, levant le nez et le doigt :

— Ah ! c'est là-haut que ça s'est passé ? Qui croirait qu'un crime aussi monstrueux pût s'accomplir ! Tuer, pour mille francs, une pauvre jeune femme de vingt-neuf ans, et immoler, par surcroît, un pitoyable bébé qui n'avait pas même deux mois ! Il faut être plus inhumain que le dernier des sauvages pour commettre pareil forfait...

Et chacun d'ajouter à la houleuse indignation des commentaires infiniment

compatissants pour le malheureux époux et père des deux victimes, M. Pierre Vitel, qui, employé sur *Normandie* en qualité de garçon de salle, trouvera, à son retour, tout son bonheur enfoui dans une tombe alors qu'il avait laissé à son départ une femme excellente, un nouveau-né ravissant, en qui lui souriaient l'amour, la vie et l'avenir...

Pierre Vitel s'était réembarqué le mercredi de la semaine dernière, 8 juin, sur le géant des transatlantiques. *Normandie* ne devait appareiller qu'à 15 heures, mais il fallait que le personnel navigant se trouvât à bord dès le matin ; et, non moins consciencieux dans le travail que dévoué au foyer qu'il avait créé depuis trois ans, Vitel n'avait pas voulu manquer d'être à son poste à la première heure.

— C'est égal, disait-il pourtant, en partageant avec sa femme le petit déjeuner servi dans la cuisine propre, je ne me sens guère envie de partir quand je jette un dernier coup d'œil autour de moi. Tu as su si gentiment installer notre foyer ; tu t'ingénies si bien à l'entretenir et à l'orner, que je voudrais m'y laisser vivre sans m'absenter un seul jour. C'est petit chez nous, mais qu'on y est bien : trois pièces ; notre chambre avec le berceau du petit ; la salle à manger avec ton piano ; la cuisine et notre petite table... comme « dans » *Manon* ! Ah ! chérie, tout le faste de *Normandie* est bien loin de valoir le petit nid que nous nous sommes créé...

La tête blottie au creux de l'épaule de son mari, Alice Vitel avait écouté avec un doux enivrement les tendres propos qui la récompensaient de son dévouement. Elle dit à son tour en souriant avec amour :

— Si tu voulais, mon Pierre, nous ne serions plus jamais séparés. A nous deux, nous pourrions fonder un petit commerce où nous saurions bien réussir. D'ailleurs, quand tu m'as connue, n'avais-je pas, avec maman, la petite mercerie de *L'Espérance*, qui nous permettait, à elle et à moi, de vivre sans aucun souci ? Dis, mon amour, ouvrons une

Épouse et maman charmante, Alice Vitel était heureuse de vivre et de faire le bonheur des siens. Hélas ! il ne reste de la jeune femme qu'un pitoyable souvenir.

Marié depuis 3 ans, alors que sa femme et sa belle-mère tenaient la mercerie l'Espérance, Pierre Vitel, garçon de salle sur Normandie aura appris en mer l'effroyable malheur qui l'accable et qui a ému tout Le Havre.

petite boutique, tous les deux : tu verras comme nous serons encore plus heureux... Mais Vitel, qui avait maintes et maintes fois entendu cette prière, branla la tête en riant.

— Les temps sont trop incertains pour « s'embarquer » dans les affaires, se borna-t-il à répliquer.

Puis, enlaçant sa femme, il l'emmena vers le berceau où sommeillait le petit Michel. Tous deux, tour à tour, effleurèrent le front de l'angelot dormeur ; et, l'instant d'après, sur le palier de leur logis, les deux jeunes époux se séparaient avec une pointe de chagrin, dissimulée par des sourires et des baisers qu'ils s'adressèrent du creux de la main jusqu'au moment de ne plus se voir... De ne plus se revoir jamais !

LE CRIME

Le soir de cette même journée, on découvrit, en effet, le cadavre horriblement massacré d'Alice Vitel et celui du pitoyable tout petit, étouffé dans son berceau. Et ce fut (circonstance combien émouvante !) la propre mère et grand-mère des deux victimes, Mme Françoise, qui provoqua la découverte du double crime, en venant, à la tombée du jour, prendre des nouvelles de la petite famille du navigateur...

Il était alors près de vingt heures. Tout l'après-midi, la vieille dame avait vainement attendu sa fille, qui lui avait promis de l'aller voir, avec le bébé, dans le faubourg havrais de la Mare-au-Clerc. D'abord, Mme Françoise avait attribué le retard des siens à quelque imprévu momentané ; puis l'inquiétude avait fait place à l'anxiété.

Et, péniblement parvenue tout là-haut, sur le sombre palier où s'encadrait la porte de sa fille, la vénérable Mme Françoise frappa et appela avec insistance sans obtenir aucune réponse.

Sur le trottoir, Mme Françoise se dirigea en flageolant vers la porte la plus voisine, celle du coquet restaurant du *Diamant Rose*, tenu par l'excellent M. Lemue. Celui-ci fut tout oreille à l'anxieux récit de la vieille dame. Il s'efforça de la rassurer en lui exposant qu'elle avait pu croiser en chemin Mme Vitel, sans qu'elles se soient ni l'une ni l'autre remarquées ; mais la visiteuse rejetait cette supposition en objectant que sa fille ne se serait pas mise en route si tardivement pour se rendre dans un faubourg aussi éloigné que la Mare-au-Clerc.

— Et puis, ajoutait confidentiellement





Inquiète de n'obtenir aucune réponse en frappant au logis de sa fille, Mme Françoise vint exprimer son angoisse à M. Lemue qui prévint la police.

Mme Françoise, ce qui m'inquiète surtout, c'est que ma fille a un jeune beau-frère d'un naturel déplorable. C'est un adolescent qui, bien que garçon d'office à bord du *Cuba* (navire de la ligne des Antilles), n'en est pas moins un incorrigible voyou. A terre, il ne pense qu'à boire, à dilapider son argent et à en demander inlassablement à ses frères, tous deux navigateurs, qui sont également ses tuteurs. Je crains que ce mauvais sujet ne soit revenu aujourd'hui demander quelque billet de banque chez mon gendre, et comme il n'aura trouvé que ma fille, je redoute qu'elle ait été victime d'un mauvais coup commis par ce garçon, tout aussi dangereux par sa louche mentalité que par sa violence...

A ces mots, M. Lemue comprit que les appréhensions de son interlocutrice n'étaient pas aussi imaginaires qu'il l'avait pensé de prime abord. Tout en continuant de reconforter verbalement la bonne vieille, il ne laissa pas de prendre le téléphone pour appeler la police qui, représentée par le brigadier cycliste Anfray et l'agent motocycliste Frémont, ne tarda pas d'arriver rue Frédéric-Lemaître.

En vain, on frappa de nouveau à la porte des Vitel. Puis, partageant à leur tour les craintes des deux premiers témoins, les agents du commissariat central s'avisèrent de passer par la mansarde occupée par une voisine pour gagner le toit, s'aider acrobatiquement de la gouttière et parvenir à la fenêtre de la chambre à coucher dont ils brisèrent une vitre pour pénétrer à l'intérieur du logis sans vie.

Au premier coup d'œil, rien ne décelait la moindre réalité dramatique. La salle à manger était pimpante et en bon ordre, de même que la chambre à coucher, située à droite. Mais là, en scrutant plus attentivement la pénombre, les agents remarquèrent que deux chaises enchevêtrées pesaient sur le berceau du tout jeune bébé, à la tête de la petite couche. De plus, sous le lourd échafaudage de sièges, un coussin rose dissimulait encore le nouveau-né; mais, dès qu'ils eurent soulevé cet oreiller, Anfray et Frémont tressaillèrent du même émoi, à la vue du minuscule cadavre retourné contre le matelas.

Le petit est mort étouffé! s'exclamèrent-ils. Nom de D...! le... qui a fait ça mériterait le même sort. Et la mère?

Ce disant, les deux agents se précipitèrent vers la cuisine. Ils y furent immédiatement saisis d'un bouleversement encore plus rude que leur première émotion, car le cadavre qu'ils découvrirent alors était épouvantable à voir.

Sur le carrelage inondé de sang, l'infortunée Mme Vitel gisait à plat ventre, à demi-décapitée, les bras repliés, un couteau de table à manche blanc planté dans la nuque, jusqu'à la garde. D'autres couteaux, cinq lames ensanglantées et dont l'une s'était recourbée, gisaient auprès de

la malheureuse, ainsi qu'un fer à repasser et les débris de deux bouteilles.

Un quart d'heure plus tard, les chefs de la police havraise et les membres du Parquet se trouvaient réunis dans l'appartement tragique dont ils avaient ordonné qu'on défonçât la porte. A leur tour, ils effectuèrent des constatations qui les pénétrèrent d'horreur. Outre l'atroce acharnement avec lequel le criminel avait provoqué la mort de la mère et du nouveau-né, il avait eu le cynisme inconcevable de s'attarder à l'aise sur les lieux de son forfait. Des traces de sang démontraient qu'il avait ouvert le buffet pour manger et boire, laissant ensuite le pain, un verre et une bouteille maculés d'empreintes rouges sur la table de la cuisine; puis il s'était lavé et secoué les mains sur l'évier et avait enfin fermé le logement en prenant soin d'emporter les clés.

LES AVEUX

Devant ces faits hallucinants, les enquêteurs montraient chacun leur désarroi par une physionomie pâle et contractée. Toutefois, des soupçons très nets les incitaient déjà à orienter leurs recherches sur le jeune parent désigné à M. Lemue par Mme Françoise, car les conditions dans lesquelles le double crime semblait avoir été commis dénonçaient l'auteur: un familier au courant du départ de M. Vitel et de la disposition de son foyer.

Dès lors, le chef de la Sûreté havraise, l'avisé M. Leibig, chargea les inspecteurs Gros, Petit et Gatinel de retrouver avec le maximum de célérité le triste adolescent suspect. Une surveillance fut établie devant le « meublé » du Cours de la République où, pour pouvoir mieux contrôler ses agissements, ses deux frères et tuteurs lui avaient loué un domicile. D'autre part, on se rendit à bord du *Cuba*, pour interroger le mauvais sujet. Mais la nuit s'écoula sans que nulle trace de ce jeune chenapan ne fût révélée. On ne put le joindre qu'au petit jour, quai Johannès-Couvert, alors qu'il buvait à l'une des petites cantines maritimes établies sur le port par la ligue antialcoolique...

A la vue des policiers venant lui annoncer que le chef de la Sûreté désirait lui « parler », l'adolescent ne manifesta ni trouble ni refus. Avec le même calme, il entra une demi-heure plus tard dans le vaste bureau de M. Leibig, lieu fort inattendu où les roses et les œillets foisonnent comme chez une fleuriste parmi la variété des tableaux et la blancheur des napperons de dentelle. Mais, insensible à cette ambiance raffinée, tout autant qu'au regard bleu et si vigilant du perspicace chef de la Sûreté havraise, le petit comparant, trapu et frisé, se carra très désinvoltement dans un des fauteuils de ve-

lours vert, en demandant tout simplement, sur le ton le plus ingénu:

— Alors, qu'est-ce qu'on me veut? Puis, à l'interrogatoire serré du distingué policier, l'étrange gosse prit le parti de tout démentir avec obstination, voire avec une ironie à peine voilée. Mais, cependant que se déroulait l'interrogatoire laborieux, M. Leibig ne laissait pas d'observer de la tête aux pieds son jeune adversaire, ce qui lui permit de découvrir finalement un indice à peine perceptible, presque un rien, une très courte ligne de sang à l'ourlet de la manche du garmement.

Alors, avec une implacable placidité, il dit:

— Mon petit gars, je reconnais que tu n'es pas un imbécile; mais, toutefois, tu es encore un peu jeune pour réussir à m'abuser plus longtemps. Regarde ta manche, petit... Le sang qui la macule à peine, te trahit. Je vais faire envoyer ta veste au laboratoire municipal et l'analyse de la tache rouge à laquelle tu n'as pas pris garde me permettra de fixer ton sort...

Un bref instant de lourd silence suivit ces quelques paroles. Puis, une légère crispation se peignit sur le visage du coupable, qui s'exprima enfin d'une voix claire:

— Allez! Ça va! C'est pas la peine de chercher plus longtemps. Je suis bien l'assassin d'Alice et de mon neveu...

L'effroyable garmement sachant que son frère avait dû se réembarquer sur *Normandie*, dans la matinée, s'était présenté vers 13 heures, chez sa belle-sœur, dans l'intention de lui demander de l'argent.

L'accueillante jeune femme l'avait reçu juste au moment où elle allait déjeuner et elle l'invita à partager son repas. Au cours de celui-ci, le redoutable quémandeur avait essayé un refus souriant, mais ferme. Il avait feint de prendre son parti de cette déconvenue; mais, au dessert, prétextant qu'il voulait se regarder dans la glace placée au-dessus de l'évier, il était passé derrière sa belle-sœur, avait saisi le fer à repasser abandonné sur le fourneau et en avait violemment frappé la jeune femme. Pourtant, le coup n'avait pas été mortel. Alice Vitel se défendit, lutta désespérément en poussant des cris que les voisins tinrent pour les échos de quelque rixe se déroulant aux halles; et c'est ainsi, hélas! que la malheureuse victime fut assommée à coups de bouteille, puis achevée par d'innombrables coups de couteau, sans l'intervention d'aucun secours.

Le sauvage criminel perçut alors des vagissements émanant de la chambre à coucher. Il étouffa le pauvre bébé dans les barbares conditions que l'on sait; puis il but, mangea une tartine de beurre, vola mille cent francs dans l'armoire, échangea ses vêtements avec ceux de son frère, non sans se tacher de sang en enfilant la veste. Après quoi, il s'en fut calmement.

Effroyable histoire que celle-là! A quelle pitié n'incline-t-elle pas pour les deux touchantes victimes, la jeune maman et son nouveau-né dont la vie pleine de promesses valait tellement plus de mille francs! Mais surtout, de quel profond émoi ne se sent-on pas pénétré quand on songe au sort accablant de l'infortuné Pierre Vitel. Il a appris en plein océan, quelques heures après avoir laissé un si riant foyer, l'affreux anéantissement de tant de bonheur. Comment pareille misère, pareil effondrement moral serait aussi vain que maladroit. Il n'est que trois mots qui puissent traduire l'infime commisération qu'on éprouve: le pauvre homme...

Noël PRICOT.

Reportage photographique « Détective » WALTER GILLET.

LES ROULEAUX COMME LES BOUCLES SE FONT PARFAITEMENT AVEC LES ÉPINGLES



Toujours et partout les meilleures

LES PLUS RAPIDES — Toutes coiffures en 10 minutes seulement par pression électro-magnétique.
LES PLUS SÛRES — Ne peuvent en aucune façon couper, casser, brûler ou détériorer les cheveux.
LES PLUS PRATIQUES — Légères et faciles à employer, sans aucune gêne, même pour les oreilles — pas de caoutchouc périssable.

Les seules garanties

Durée illimitée. Entière satisfaction sinon remboursement immédiat.

WEST ELECTRIC (Dep. 67), 26, r. de la Pépinière, Paris

ÉPINGLES

WEST ELECTRIC

pour rouler, onduler et boucler cheveux longs, courts et mi-longs

7 frs la carle de 4

SE MEFIER DES CONTREFAÇONS

ÉRIGEZ NOTRE NOM & ADRESSE SUR CHAQUE CARTE

NERVOPILULES

Le fortifiant du système nerveux agissant sur le grand Sympathique (Formule approuvée par le Docteur F. Vidal) Le flacon: 16 fr. toutes pharmacies



L'AMOUR ET LA MAGIE. Très fort volume illustré: 25 fr.
LES FORCES MYSTÉRIEUSES (H. Friche): 18 fr. — TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science, des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard). Fort volume illustré: 30 fr. — MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL (Dr Eynon). illustré: 14 fr. — L'ART D'AIMER (Dr Jof) illustré: 14 fr. — AVANT, PENDANT, APRÈS (Dr Cauffeyron). illustré: 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue général de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mi-poste adressé au COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2^e

JOLIS SEINS EN 10 JOURS

Si vos seins ne sont pas assez développés; s'ils sont trop bas et mous; s'ils sont gros et lourds, écrivez, en citant ce journal, à Mlle Mary BILLI-MIN, 19, rue de l'Annonciation, Paris-16^e, qui vous enverra gratuitement sa recette secrète, facile à suivre et sans danger. Résultat garanti.

ACCORDÉONISTES

DEMANDEZ LE CATALOGUE 30

FABRIQUE FRANÇAISE

DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

TOUTES EXPERTISES

Documents, Lettres anonymes, Faux, Contrefaçons.

Fraudes en écritures comptables, etc.

LABORATOIRES ASHELBE

28, avenue Hoche, Paris. Car.: 19-45



RIDES, patte d'oie, coin du nez, de la bouche, du front, etc. 1 poche des yeux, paupières fripées, points noirs, bajoux, cou serti, atténués en 8 j. Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensationnelle. Facile chez soi, en secret. Ecrivez-moi pour envoi gratuit. Sœur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

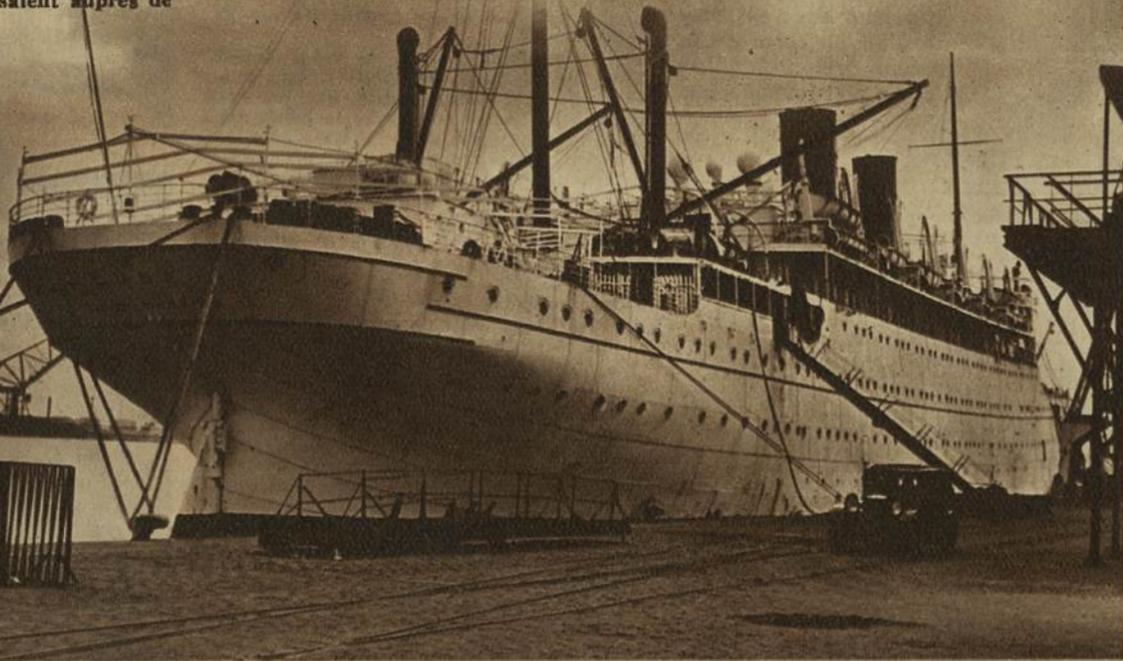
CAR. 19-45

Pour la publicité dans « DÉTECTIVE » s'adresser à

M^{me} H. DELLONG

1, r. Lord-Byron. BALzac 12-00

Garçon d'office sur le *Cuba*, le jeune criminel dilapidait tout son argent, chaque fois qu'il était à terre; et c'est pour cela qu'il tua.



LA SURETÉ
NATIONALE
et ses rouages
par
MARCEL MONTARRON

Les courtiers de la

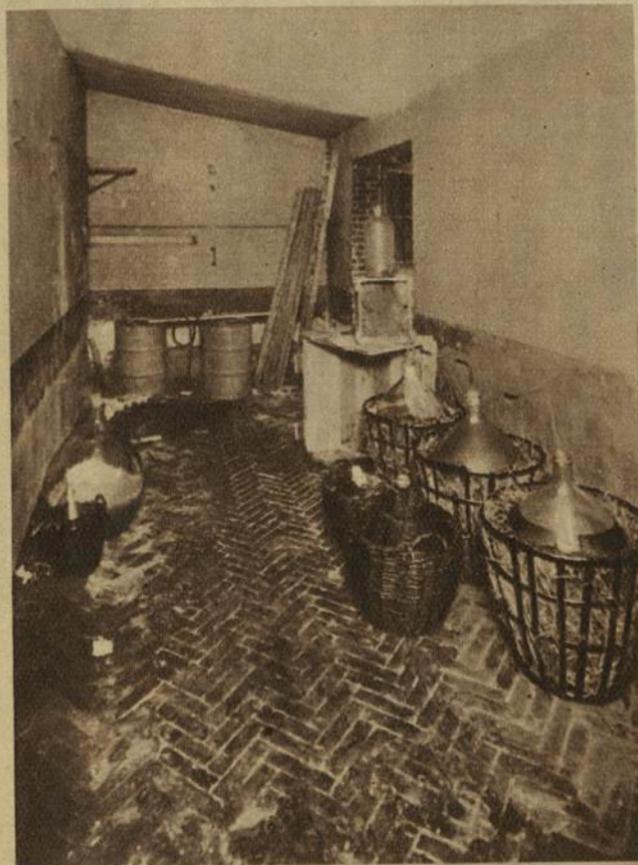
DROGUE

D'autres grands seigneurs de la drogue, Del Gracio, Louis Lyon, la bande Eskenasy-Lorenzetti, Abou Isaac Astrac, allaient surgir...

DÉTECTIVE du 20 avril 1933
(enquête de Marcel Montarron sur les Usines du Rêve).

Louis Lyon, roi de la drogue, vient d'être arrêté.

Les journaux du 8 juin 1938



Un roi de la Drogue est arrêté... Depuis le temps que l'on imprime cette nouvelle dans les journaux, la ténébreuse royauté du trafic des stupéfiants ne devrait plus avoir de prétendant à son trône.

Mais il est vrai que ceux à qui l'on décerne pompeusement cette souveraineté ne sont, pour la plupart, que d'humbles vassaux de cette déesse toute-puissante, aux noirs tentacules.

C'est que du margoulin écoulant ses sachets freatés dans un bar de Montmartre et qui, dénoncé par un rival, tombe entre les mains des inspecteurs, au fastueux trafiquant international, dont il faut suivre la trace du paquebot à l'avion, du palace au wagon-lit, il y a une marge. Très exactement celle qui sépare le lampiste du courtier en gros.

Les « lampistes » de la Drogue « payent » souvent. Les grands seigneurs qui en règlent l'infiltration d'un continent à l'autre, les « caïds », les vrais, qui règnent sur l'invisible réseau du trafic international, les maîtres du marché mondial de la poudre folle, sont plus difficiles à atteindre.

Ces importants personnages veulent, comme Dieu-le-Père, être invisibles et tout-puissants.

Certains d'entre eux ignorent — et ignoreront toujours — l'odeur d'une boulette d'opium ou la couleur d'un grain d'héroïne.

La Drogue le a intoxiqués, eux aussi, mais d'une autre manière.

Ils se grisent des noms magiques de l'âge moderne: expert, import, ordres, connaissances, factures, télégrammes ! Les grands ports, les palaces, les banques, tous ces carrefours de la fièvre du monde, voilà leurs ivresses et leurs débauches.

Ils auraient pu être, sans doute avec la même conviction, courtiers en céréales ou en fruits exotiques. S'ils ont choisi la Drogue, c'est évidemment parce qu'un kilo de dyacétylmorphine rapporte plus qu'une balle d'avoine ou qu'un panier de dattes.

Certes, le métier a ses risques : seulement, les pourchassés disposent de plus d'argent que ceux qui les pourchassent, et la marge des bénéfices est toujours assez grande pour supporter, par exemple, la saisie d'une expédition sur deux.

— Moi, me disait un trafiquant que j'avais rencontré à Stamboul, alors que je me documentais pour mon enquête sur les *Usines de Rêve*. Je suis un homme d'affaires. Je ne suis pas un contrebandier. Il y a une nuance. Je ne connais que des ordres d'achat ou de vente. Mon quartier général n'est pas une caserne, mais un palace. Mon arme n'est pas une escopette, mais un compte en banque.

Et il ajoutait, non sans une féroce ironie :

— Si je ne faisais pas ce métier, un autre le ferait à ma place...



C'est l'explosion du laboratoire clandestin du faubourg St-Honoré, qui eut lieu en 1935, qui détermina la première enquête. Louis Lyon bénéficia à cette époque d'un non-lieu.

Néanmoins, cette affaire révélait une fois de plus, que Paris demeurait un centre important du trafic international. Ci-dessous : Trois chasseurs de trafiquants internationaux : Le commissaire Albayez, avec l'inspecteur principal Clavel et l'inspecteur Blanc-Garin.

Homme d'affaires, homme d'affaires d'un esprit très large, évidemment, tel apparaît, en effet, Louis Lyon, propriétaire d'un restaurant célèbre, châtelain et millionnaire, qui, sur mandat de M. Thévenin, juge d'instruction, vient d'être appréhendé à Paris, sous l'inculpation de trafic de stupéfiants.

L'explosion du laboratoire

A vrai dire, ce n'est pas la première fois que l'attention de la justice française se fixe sur ce curieux personnage.

On se souvient de cette étrange et soudaine explosion du faubourg Saint-Honoré, qui révéla, en 1935, l'existence d'un des plus importants laboratoires clandestins d'héroïne qui eût été, jusque-là, découvert en France.

Le laboratoire avait été installé au fond d'une cour, dans un petit pavillon cossu, à moitié caché sous le lierre. C'est là que dans d'immenses cuves on faisait éclore l'héroïne, cette poudre diabolique, fille perfide de l'opium et de la morphine, qui devient, pour qui s'y attache, la plus despotique des maîtresses. Travail dangereux que celui qui consiste à traiter la base-morphine noire, reçue du Proche-Orient, par l'anhydride acétique, le benzol et le toluol. Des masques, des gants, des combinaisons de caoutchouc sont nécessaires. Des accidents sont à craindre.

Un soir, en effet, tout sauta. Une femme et trois





Les courtiers

dre. On devait apprendre que ses complices étaient deux ingénieurs bulgares, les frères Anavis, Isaac et Benjamin. On retrouva Benjamin qui avait été grièvement brûlé à la tête, à la poitrine et aux jambes. Isaac, sérieusement atteint, lui aussi, avait pu prendre la fuite. Mais l'enquête devait révéler, en outre, que le principal commanditaire de l'affaire était Louis Lyon, le restaurateur de la rue Boissy-d'Anglas. Certains appareils paraissaient avoir été achetés par lui.

Et de plus, on établissait que Lyon, par l'intermédiaire d'une Anglaise, Mme Salti, demeurant rue Saint-Honoré, était en relations avec Bacula, un ex-diplomate péruvien, dénoncé par les principales polices du monde comme trafiquant notoire. Possesseur de cet inestimable document : un passeport diplomatique, Bacula, affirmait-on, avait, en six voyages, transporté une tonne et demie d'héroïne aux États-Unis.

Louis Lyon, lui aussi, n'était pas un inconnu, du moins pour ceux qui s'intéressent à la répression du trafic des stupéfiants. On pouvait déjà lui décerner le titre de « Roi de la Drogue ».

Nouvelles charges contre Lyon

En 1932, le rapport annuel du bureau des Narcotiques du gouvernement égyptien, que dirige W. Russel, signalait qu'à cette époque la majeure partie de la production d'une fabrique de drogue de Stamboul était réservée à Louis Lyon, qui la stockait à Paris, et qui la revendait ensuite à des acheteurs venus de New-York et de Changhaï. On ajoutait qu'il était également en relation d'affaires avec un autre trafiquant notoire, l'américain Del Gracio, arrêté depuis à Paris.

Que ce Louis Lyon eut créé, à Paris, un laboratoire clandestin, pour y traiter la matière première reçue du Proche-Orient, il n'y avait donc là rien de surprenant. Mais encore fallait-il l'établir d'une manière irrécusable. On ne put y parvenir, Lyon persuada la justice qu'il ne savait pas à quels travaux étaient destinés les appareils réglés par lui. Il bénéficia d'un non-lieu.

Georges Chebat et Benjamin Anavis furent chacun condamnés à dix-huit mois de prison et 5.000 francs d'amende.

Louis Lyon, bénéficiaire du non-lieu, n'a-t-il pas tenu les promesses qu'il avait faites, à l'un de ses

Une fois de plus, l'attention de la justice est fixée sur Louis Lyon, grand seigneur du trafic international. Réussira-t-il à s'en tirer ? Ci-dessous : la secrétaire de Louis Lyon.



Booxdorf, convoyeur, arrêté à la frontière suisse, avec 30 kgs d'héroïne, et Grinberg, associé de landosco.

complices moins chanceux ? Il y a six mois, une dénonciation parvint au Parquet, si précise que l'information sur l'explosion du Faubourg Saint-Honoré est rouverte. Des charges nouvelles sont rassemblées contre « Lyon et tous autres ».

Ces charges, quelles sont-elles ?

Il y a toujours les factures des appareils détruits dans l'explosion du laboratoire, factures acquittées par Lyon.

Il y a aussi le témoignage du docteur, qui soigna les frères Anavis, le jour de l'accident, et qui affirme les avoir revus le lendemain, dans un château des environs de Paris, où ils avaient été transportés. Or, il s'agit du château de Gressy, appartenant à Louis Lyon.

Il y a les nombreux témoignages confirmant que Louis Lyon et Bacula font partie de la même bande de trafiquants. La bande qui, en concurrence avec



Plusieurs fois millionnaire, Louis Lyon épousa en 1909 la sœur de Jean Casenave, le restaurateur réputé.



1. — Angelo landosco, 2. — sa femme, 3. — Albert Spitzer, surpris par l'objectif dans une boîte de nuit de Montmartre. Ci-contre : le restaurant Casenave, exploité par Lyon.



celle des frères Héliopoulos, approvisionne en héroïne le marché américain.

Il y a enfin les nombreux voyages effectués par Lyon en Yougoslavie d'une part et d'autre part, en Amérique.

C'est à Belgrade en effet que Lyon, par l'intermédiaire de Bacula, s'approvisionnait. L'homme avec lequel il était, là-bas, en relations est un certain Towazowitch, dont les bureaux sont situés au premier étage d'un immeuble moderne, 16, rue Balanska.

Ce Towazowitch est un ancien employé des wagons-lits Ligne du Simplon-Express, révoqué, en 1913, pour trafic de l'opium. Sur le pavé de Belgrade, il fut recueilli par son frère, qui l'hébergea. Towazowitch, n'avait pas alors un franc en poche. De 1931 à 1933, on l'arrête une dizaine de fois pour vente illicite des stupéfiants. Il est aujourd'hui propriétaire d'un immeuble valant deux millions et demi de dinars et se fait passer pour un banquier. (Mais les mauvaises langues prétendent que ses coffres ne contiennent que de la drogue.) Lyon, en tout cas, était devenu le principal acheteur de Towazowitch. Il revendit la marchandise aux acheteurs d'Amérique.

L'Amérique, grand débouché de la contrebande

L'Amérique, est en effet, depuis 1915, le grand débouché de la contrebande de la poudre blanche. Toute la drogue provenant du Proche-Orient (Bulgarie, Macédoine, Turquie), toute celle traitée en Suisse et en Autriche, et qui traverse la France en transit, est revendue aux États-Unis. C'est un trafic qui rapporte des bénéfices fabuleux. Le kilo d'héroïne, vendu à Paris 12.000 francs, est revendu 25.000 francs à New-York !

En 1928, deux bandes rivalisent de pair pour le marché américain :

- 1° Les frères Newman, représentés par Del Gracio et dont Louis Lyon est, à Paris, le courtier.
- 2° Le groupe Spitzer et Fleishman.



En 1931, une nouvelle bande s'installe à Paris : la bande des frères Héliopoulos.

Contre les trafiquants grecs, le groupe franco-italo-américain organise sa défense : Lyon dénonce à la police l'activité des frères Héliopoulos.

Est-ce cette dénonciation qui vaut à Louis Lyon une si longue et si étrange impunité ?

Est-ce, comme certains le déclarent, grâce aux relations dont il a su s'entourer ?

Depuis 1928, Louis Lyon est signalé, dans les rapports de toutes les polices du monde rassemblées à la S. D. N., comme un des plus grands trafiquants français.

On l'inculpe, dix ans après, en 1938, dans une affaire pour laquelle il a déjà bénéficié d'un non-lieu. Et l'on assure qu'il serait encore en liberté si le gouvernement américain, justement inquiet de la silencieuse invasion du poison dont Lyon et Bacula sont les grands pourvoyeurs, n'avait insisté auprès de la Justice française pour que celle-ci mette un terme à leurs agissements.

Mais, réussira-t-on à confondre ces deux hommes, connus des polices du monde entier, et qui, néanmoins, ont pu jusqu'ici, en toute impunité, continuer leur criminel et fructueux trafic ?

Puissantes relations ? Louis Lyon, au cours d'un de ses voyages aux Etats-Unis, se serait fait accompagner par son défenseur actuel, M^e de Tastes, ancien député de Paris et avocat à la cour... Voici, d'ailleurs, ce qu'écrivit Chebat :

Je déclare formellement que M^e de Tastes a été et est le complice de la bande Louis Lyon, Bacula et V. Salti.

M^e de Tastes veut-il, dès à présent, dire dans quelles circonstances et pourquoi il est allé avec Louis Lyon aux U. S. A. en 1935 ?

M^e de Tastes veut-il dire pourquoi il est allé voir Mme Salti à Londres ?

M^e de Tastes veut-il dire pourquoi il est allé me voir à Fresnes et sur les ordres de qui ?

M^e de Tastes veut-il dire qui l'a chargé de prendre des arrangements pour le règlement de mes amendes ?

C'est sur les indications de M^e de Tastes que Mme V. Salti déclare avoir fait la connaissance de Bacula par l'intermédiaire d'un ancien premier ministre français.

M^e de Tastes contre-attaque en portant plainte contre Chebat.

Les marchés de la drogue n'ont pas toujours été, comme ils le sont aujourd'hui, envahis d'indicateurs et de provocateurs.

La délation et la provocation ont toujours été et restent cependant les seules armes dont la police puisse se servir pour traquer les trafiquants de stupéfiants et leur clientèle.

Qu'ils soient grands et petits, puissants ou sans grade, les marchands de drogue ne sont pas toujours réguliers en affaires. Les règlements de comptes commencent ici par des dénonciations et des confidences dont les polices du monde entier font leur profit. Ils



Deux bandes rivales se disputent le trafic de la drogue, du Proche-Orient en Amérique. Ci-dessus : Bacula et Anatase Héliopoulos.

se terminent parfois par des morts subites, où le dangereux vertige de la poudre folle n'a aucune part.

Les révélations d'un suicidé

Il faut moins de temps pour démonter le mécanisme de la distribution de la drogue (des demi-grossistes aux intoxiqués en passant par le fournisseur !) que pour mettre à nu ses sources lointaines et ses chemins d'infiltration.

On vit parfois longtemps à côté d'un toxicomane en ignorant son vice. On vit plus longtemps encore à côté d'un trafiquant international en ignorant ses moyens d'existence.

Tout le mécanisme de la contrebande de la drogue entre le Proche-Orient, la France et l'Amérique a été dévoilé, il y a un an, dans des circonstances tragiques.

En juillet 1937, un trafiquant américain, Jacob Gottlieb, était surpris à la frontière américo-canadienne, porteur d'une valise truquée contenant quarante kilos d'héroïne.

Sévèrement condamné, il fut écroué à la célèbre prison de Sing-Sing. Un matin de l'été dernier, on le trouva mort dans sa cellule : il s'était suicidé.

Remords ou désir de vengeance ? On trouva dans la cellule du trafiquant un volumineux cahier, sorte de confession écrite, où le gangster racontait les exploits de ses anciens complices et des trafiquants les plus notoires. Tout y était net et précis : les noms et les dates.

C'est ainsi que Jacob Gottlieb mettait en cause deux trafiquants internationaux travaillant en France pour le marché américain : Iandosco, dit « Jerry the Loog » et Weiss, dit « Leo ».

Naturellement, d'aussi précieuses révélations ne furent pas perdues pour tout le monde : la sûreté nationale prit connaissance du renseignement. Une enquête fut ouverte. Iandosco, précisément l'objet d'une attention toute particulière, de la part des services de police, qui enquêtaient à cette époque sur l'affaire des attentats de l'Etoile, Iandosco paraissait suspect. On trouva chez lui non pas une panoplie de cacouillard, mais une édifiante correspondance avec un célèbre gangster marseillais.

Iandosco fut arrêté, puis peu à peu remis en liberté moyennant une caution de 80.000 francs. Il en profite naturellement pour aller respirer sous d'autres cieux. Il se réfugie au Portugal, puis à La Havane. Les autorités sont alertées. Extradé de La Havane aux U. S. A., il échoue à Sing-Sing.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que Lyon était en relations suivies avec Iandosco. Cent kilos d'héroïne, lui appartenant, et à destination de l'Amérique, avaient été un jour subtilisés durant l'envoi

Ci-dessus : deux acheteurs américains au cours d'un de leurs voyages : Emmanuel Weiss et Jacob Gottlieb.

par les hommes de main de Jack Diamond. Sous la menace d'un parabellum, Iandosco fut chargé d'intervenir et de se faire restituer la marchandise. Le convoyeur non régulier fut exécuté, comme un traître.

Il y aurait bien d'autres histoires à raconter sur ce monde des grossistes de la drogue, qui tient ses assises dans les bars des Champs-Élysées et dont la moindre affaire traitée *casch* s'élève au moins à un demi-million de francs.

Nous verrons, dans un prochain article, comment le commissaire Albayez, de la première section du contrôle, et ses collaborateurs, Clavel et Blanc-Garin, en liaison avec l'inspecteur principal Métra, de la brigade mondaine, s'efforcent de démasquer les seigneurs de la drogue.

Marcel MONTARRON.

Solution de notre problème policier :

Règlement de comptes

Verner a tué d'un coup de feu Max Bernard peu d'instants après son arrivée, parce qu'il a compris le motif du rendez-vous.

Raymonde, à la place qu'elle occupait, (photo 2) ne pouvait commettre ce meurtre étant droitrière (photo 4).

Organisant une mise en scène pour laisser supposer que Max Bernard avait tiré le premier. Verner, sachant que Max Bernard employait les mêmes projectiles a tiré une autre balle de son côté, afin que deux douilles percutes fussent trouvées dans la pièce.

En même temps, Raymonde déposait, près du cadavre, le revolver de son ami Bernard.

Or, l'inspecteur Piget avait remarqué que les deux douilles étaient percutes de côté, c'est-à-dire tirées par le même revolver ayant un défaut.

Enfin, le revolver de Max Bernard, que personne n'a touché, est au cran d'arrêt alors que celui de Verner est à feu (photo 6).



L'affaire Weidmann offre un exemple typique de la non-cohésion des divers services de police. Sans cela, le monstre de la Voulzie eût arrêté plus tôt ses exploits.

LA RÉPRESSION DU CRIME

(Suite et fin)

En créant la police mobile (1), on cherchait à atteindre un double but : à côté des brigades de gendarmerie et des polices locales qui, jusque-là, travaillaient sans liaison, et prisonnières dans leurs cloisons étanches, on instituait une sorte de police volante, spécialisée dans les affaires criminelles, et pouvant poursuivre les malfaiteurs partout où ils se réfugiaient.

Telle était, au départ, la louable intention des créateurs de la police mobile.

La police mobile est aujourd'hui, répartie en quinze brigades. Nombreuses sont les brigades dont le ressort s'étend sur plusieurs cours d'appel. La 13^e, à Rennes ; la 7^e, à Bordeaux ; la 10^e, à Lyon ; la 6^e, à Clermont-Ferrand ; la 5^e, à Orléans ; la 11^e, à Dijon, groupent à elles seules quarante-sept départements. C'est dire que les policiers de ces brigades ont à parcourir un vaste territoire.

En principe, dès qu'un crime est commis dans une lointaine campagne, les gendarmes qui ont été appelés sur les lieux doivent donner trois coups de téléphone : l'un, à leur capitaine, chef de région ; l'autre, au Parquet ; le troisième, à la police mobile.

Notons, en passant, que cette liaison entre la gendarmerie et la Brigade mobile d'une part, entre le Parquet et la Mobile d'autre part, n'est pas toujours immédiate. Bien souvent, on ne fait appel à la Brigade mobile que lorsque, sans son aide, on n'est arrivé à aucun résultat appréciable. Un temps précieux a été perdu. De nombreux indices ont déjà disparu ; les témoins, déjà interrogés, ne comparaisent à nouveau qu'avec mauvaise grâce. Bref, la Mobile prend l'enquête dans de très mauvaises conditions.

C'est évidemment le secret désir de se mettre en valeur, l'espoir du succès exclusif, qui entraînent soit les polices locales, soit certaines brigades de gendarmerie à négliger, au début d'une affaire difficile, le concours des mobilards.

Enfin, troisième stade de l'enquête, lorsque l'affaire est décidément mystérieuse, ou bien lorsque les recherches entreprises chevauchent sur plusieurs régions, un rapport est adressé à la première section du Contrôle, et c'est alors que commence le travail de centralisation, de coordination et de diffusion que j'évoquais dans mes articles précédents.

On a vu quels excellents résultats cette méthode avait donnés dans les modernes affaires de cambriolages, où des équipes volantes circulent en autos et mettent plusieurs régions en coupe réglée.

Dans les grandes affaires d'escroqueries (où, comme dans l'affaire des faux mandats, la bande opère dans plusieurs endroits simultanément), l'action centralisatrice du contrôle rend également d'immenses services.

Tout est-il cependant parfait ?

Et dans les affaires dites « de crimes de sang », notamment, a-t-on, jusqu'ici, obtenu tous les résultats que l'on aurait pu obtenir ?

Est-ce le manque de liaison entre les différents organismes de répression qu'il

faut accuser pour expliquer la cause de tant d'échecs ? Est-ce l'absence d'une direction unique dans les enquêtes criminelles ? Est-ce cette coexistence de plusieurs polices, rivales au lieu d'être solidaires, jalouses de leurs succès respectifs au lieu de collaborer à l'œuvre commune ? Est-ce cette perpétuelle compétition qui, derrière elle, laisse impunis tant de crimes retentissants ?

Ne dramatisons rien. Il y a évidemment d'autres causes aux échecs de certaines enquêtes : l'insuffisance des effectifs, l'insuffisance des moyens matériels mis à la disposition des brigades, souvent débordées par trop de missions de moindre importance, l'obligation où se trouvent les fonctionnaires spécialisés du Contrôle de traiter les affaires « de courrier à courrier », au lieu de pouvoir les suivre sur place...

La méthode de centralisation et de coordination joue là encore, sans doute, un rôle important : il existe à la première section de Contrôle deux fichiers des « assassinats et des meurtres demeurés impunis ». L'un contient des renseignements sur la nature du crime (agression de chauffeur de taxi, assassinat de rentière, etc...) et sur la manière d'opérer (arme, strangulation, etc.) ; dans l'autre fichier sont classés les lieux où ont été commis ces crimes et les renseignements qui ont pu être recueillis auprès des témoins. Car c'est une idée du commissaire Belin, que l'on tue comme on vole, et qu'il y a dans le crime, comme dans le vol, de troublantes analogies...

— Voyez Weidmann, me dit-il, mais je suis persuadé qu'il existe en France d'autres Weidmann, voyez ces quatre assassinats de rentières, en 1928 ; trois dans l'Oise, l'autre à Chaumont-en-Brie, en Seine-et-Marne, on a volé, chaque fois. Mais, chaque fois aussi on a tué et, parfois même alors que le voleur avait le temps de fuir, avant d'être dérangé. Il a donc attendu pour tuer. Et c'est ce même besoin de tuer, avec d'autres rapprochements significatifs, qui me font penser qu'il s'agit là d'un même criminel...



Conclure ? « Unifier » la police...

Grâce à l'audacieuse initiative du président Sarraut, « technicien » de l'Intérieur, grâce à l'intelligente activité du contrôleur général Mondanel, de remarquables améliorations ont été obtenues. On annonce que d'ici à la fin de l'année, de quatorze, le nombre des brigades va être porté à vingt-sept. On conçoit les avantages d'une telle modification. Mais une grande réforme reste à accomplir : cette unification de la police, si nécessaire à la répression du crime, cette unification dont on parle depuis si longtemps et qu'on ne voit jamais réalisée...

M. M.

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

Vous ne serez plus
CHAUVES
avec
Capillogène
53, Bd Haussmann, PARIS (9^e)
Tél. : Opéra 40-34

Guérison rapide
de la Calvitie

SEUL ET SANS ARMES
Être invincible par les terribles secrets du **Jiu-Jitsu**. Broc. 3 fr. Timb. V. Berchtold Petit chemin de la Doua, 4 - Lyon-Villeurb.

FORCE SANTÉ VIGUEUR
par

Le **BONHEUR** et la **JOIE** au **FOYER**



par la **SANTÉ**.
L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Grand à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilisés, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M. A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. **Affranchissement pour l'étranger - Lettres fr. 1.75 Cartes 1. »**

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis, Remèdes Woods Ltd, 167 Strand (219 TAR), Londres WC 2.

VOS SEINS



trop petits, descendus ou trop gros, seront en quelques jours ronds, fermes et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Écrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gracieusement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes esthéticiens. Discretion absolue. Mme EVA (Laboratoire D-2, 12, rue des Archives, Paris).

Quelques attestations :
Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci ! (Mme L. à Clermont-Ferrand).
...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance. (Mlle D. à Paris).
...mes seins trop gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue. (Mme C. à Evreux).
...et à mon étonnement je vous l'assure mes seins se sont arrondis. (Mme N. à la Roche-s-Yon).
En 10 ou 15 jours, j'ai obtenu une belle poitrine. Je vous dis encore une fois merci. (Mlle R. à Epernay).

"succès garanti"

Mme MAX Voyante, diplôme International, Tarots. Lignes mains. Guide, renseigné, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e (M^e Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

PARFUM « TROUBLANT », enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 12 et 30 fr. Pour plaisir, se faire aimer, de près, de loin, 18 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 4 fr. 50. Livres psychiq. d'amour, etc. Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :
1^{re} PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.** Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.
2^{me} PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.** Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Sémiales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.
3^{me} PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.** Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.
4^{me} PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.** Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.
5^{me} PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE et LOCOMOTEUR.** Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

1^{re} PARTIE : SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE : ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Sémiales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE : MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE : VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE : SYSTÈME MUSCULAIRE et LOCOMOTEUR.

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Hémorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e.

Tem' défends

BÉBERT "PROSPECTEUR"

NON, mon vieux, pas de morale aujourd'hui, me dit Bébert, je ne fais de tort à personne, comprends-tu ? C'est un flôn qui ne se trouve pas tous les jours, et tu sais que sur les questions de l'or, j'ai la prétention de m'y connaître. Ainsi lorsque j'étais dans l'Arkansas je...

Je ne sais si Bébert a jamais séjourné dans ce pays, mais ce que je sais bien c'est que l'Amérique a été son champ d'action pendant plusieurs années. A cette époque, il portait même un veston assez curieux dont le dessous des avant-bras était garni, de cuir, ce qui nous intriguait beaucoup. Malgré toutes les bonnes raisons qu'il donnait au sujet de cette particularité, j'ai appris que la surface de cuir placée aux endroits précités, n'avait d'autre but que de retarder l'usure du vêtement pour lui qui passait son temps accoudé aux bars plus ou moins recommandables.

— Du reste, je ne crains rien, continua Bébert, je fournis la matière et je mets en route. J'ai engagé Panars, tu sais le laveur congédié qui nettoyait les voitures au vaporisateur. Certes, il n'est pas très intelligent, mais il s'y mettra, et j'espère au moins que celui-ci ne me fera pas soldat, car il ne peut rien faire sans moi. Mors un peu, le voilà ! Crois-tu que c'est présenté ?

En effet, Panars arrivait, nonchalamment, vêtu d'un pantalon de velours à larges côtes, d'un paletot de lustrine, et d'une casquette, le tout saupoudré de plâtre ou de ciment tenace. Il portait également sur son dos un sac, paraissant rempli de morceaux de bois, le tout retenu par une corde en guise de bretelle. Panars était légèrement pris de boisson.

— Alors, c'est fini, lui dit Bébert, qui s'était aperçu de son état. Tu ne peux pas faire honnêtement ton boulot ? Maintenant que tu as gagné quelques « livres » tu vas te « calciner » tous les jours ?

— Ne t'en fais pas Bébert, je suis régulier avec toi. Mais tu sais il me faut du courage pour suivre tes conseils. Tu exiges que je porte ce sac, j'ai cette p... de ficelle qui me coupe l'épaule, et puis je vais te dire, il y a des clients qui cherchent à me voler.

— Ah bien ! Maintenant c'est le comble, si tu as l'ivresse triste, tout est foutu ! Voilà des jetons, cavale au bistrot du boulevard Saint-Germain où tu as pris le pernod hier. J'y suis retourné ce matin, cela doit gazer.

Panars regarda les jetons préparés, les mit dans sa poche et disparaissait déjà, lorsque Bébert le rappela.

— Et ton sac ? crois-tu que c'est moi qui vais te le porter ? Puisque je

te dis que c'est indispensable pour le décor.

Avec une grimace Panars chargea son sac, disparut, et tout rentra dans l'ordre.



Bébert avait séjourné de longues heures aux abords du chantier de la rue Mouffetard, pompeusement surnommé : la mine d'or. Et c'est là que lui vint l'idée de sa petite « combine ».

Vous pensez bien que tout avait été calculé, et qu'il n'allait pas opérer dans les cafés avoisinants le chantier où tous les démolisseurs de cette fameuse équipe risquaient d'être connus. Non, Bébert repérait les cafés un peu plus éloignés et bien achalandés. A l'heure de la sortie des ouvriers il prenait l'apéritif avec Panars, lequel dans la tenue déjà décrite et avec une discrétion un peu marquée, lui remettait une des pièces présumée en or, contre un billet de 100 francs.

Le premier acte était joué. Le patron de l'établissement et quelques clients s'étaient facilement rendu compte de l'opération « discrète ». La publicité donnée à l'affaire du trésor ne laissait subsister aucun doute sur le genre de transaction.

— Ils auraient bien tort, disait un consommateur. Pour ce qu'ils touchent les pauvres...

Quoi qu'il en soit, l'amorce était lancée. Le lendemain dans la matinée Bébert arrivait au café et demandait discrètement le patron.

— Vous avez vu l'ouvrier qui était avec moi hier ? Dites-lui que je ne puis me rendre au rendez-vous ce soir. Je ne serai en mesure de traiter l'affaire que demain, qu'il veuille bien m'attendre.

Naturellement Bébert laisse entendre — si on le lui demande qu'il s'agit d'achat de pièces anciennes, qu'il paie 100 francs, et déjà germe dans l'idée de l'interlocuteur l'intention de profiter d'une telle aubaine. Le terrain est donc fin prêt à l'arrivée de Panars qui commande son apéritif.

— Le monsieur qui était avec vous hier ne pourra pas venir ce soir, lui annonce poliment le patron, en l'attirant à l'écart. Mais si vous voulez bien me faire confiance je puis traiter dans les mêmes conditions pour la quantité que vous avez.

Suivant les recommandations de Bébert, il faut toujours hésiter, se méfier, et ne jamais annoncer un compte rond.

— J'en avais justement dix-sept, fait Panars, je veux bien, mais soyez discret.

Il sort à ce moment ses dix-sept pièces ayant, malgré leur saleté, quelques reflets brillants, le tout enveloppé dans un fragment de journal. Le commerçant prépare ses 1.700 francs et l'échange se fait rapidement au moment où Panars quitte le café pour n'y plus revenir.

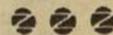


Bébert a cru devoir me préciser que sa combine ne tombait pas sous le coup de la loi, qu'il achetait ses vieilles monnaies soit sur les quais soit aux « Pucés » et que jamais il ne parlait d'or au cours de la conversation pas plus que Panars.

— Je suis collectionneur et je rénove les pièces à la toile émeri. En tout cas personne ne s'est plaint.

J'ai demandé à Bébert s'il avait déjà placé beaucoup de cette monnaie de bronze « revalorisée », mais il est resté muet sur ce point.

— Je préfère, me répondit-il d'un air important, te donner des chiffres à la fin de l'exercice, qui ne fait que commencer.



Mon attente ne fut pas de longue durée. Les nouvelles m'arrivèrent d'une façon un peu imprévue par la brune Victoire qui prodigue ses charmes dans les environs de la source aurifère. Elle s'approcha de notre table et y jeta un peu brusquement une des pièces à Panars.

— Par exemple, s'écria-t-elle, c'est toi Bébert qui a trouvé cette combine avec ton enflé de Panars ! Ne « chique » pas, il vient de tout me raconter. Je l'ai laissé pleurant, complète-

ment « rétamé », traînant un sac de vieux bois par une ficelle. Et dire que moi, bonne fille, je me suis laissé prendre. J'ai cru que cette andouille travaillait bien au chantier et qu'il « faisait soldat » ses camarades.

— Mais où l'as-tu rencontré, fit timidement Bébert.

— Mais au bistrot, tout le monde voulait en « becqueter » de sa monnaie que l'on croyait en or. Alors il a réservé une pièce pour moi. Que veux-tu, je ne le connaissais pas ! J'ai marché et l'ai emmené à l'hôtel, dont j'ai dû payer la chambre afin qu'il ne se fasse pas remarquer avec de l'or. Il trouvait du reste cela tout naturel.

« Dans la chambre, il m'a remis cette pièce. Quand je pense que j'ai fait des grâces « hors séries » pour cet atrophié, qui a tout de même consenti à lâcher cet affreux sac qu'il portait sur le dos. Mais ce fut tout. Aussi regarde mes cuisses, fit Victoire en relevant sa robe, sans être gênée par le voisinage, je suis toute zébrée.

En effet, on remarquait une série de petites rayures rosées et parallèles.

— Mais alors, il t'a frappée ? fit Bébert visiblement inquiet.

— Non, mais c'est son pantalon de velours à côtes qui m'a fait cela.

Le dégât était flagrant. Bébert avait ramassé sa pièce. La sueur perlait sur sa figure. Il transigea avec Victoire pour 50 francs. Au loin, Panars apparaissait, larmoyant, traînant derrière lui un sac de bois, dont quelques morceaux commençaient à s'échapper. Je n'ai pas cru devoir attendre la fin de cette merveilleuse combine.

L'ARGUS DE LA PEGRE.

BYRRH

*L'apéritif
des familles*

**NATUREL
TONIQUE
SAIN**

*Triomphe
des
Vins Généreux*

**ADMINISTRATION — RÉDACTION
ABONNEMENTS**

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois
France et Colonies 41 » 77 »
Etranger, Union postale 54 » 99 »
Etranger, Autres pays 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».



Les « G-Men » ont retrouvé le cadavre du petit James Cash, victime des kidnapers, sur l'activité desquels nous publierons, la semaine prochaine, un article sensationnel.

NOTRE VOIX

SIMPLIFIONS LA PROCÉDURE



Ne compte plus les décrets-lois qui, depuis quatre ans, ont substitué le pouvoir exécutif au pouvoir législatif dans tous les domaines : des centaines de textes ont été promulgués au *Journal Officiel*, directement préparés par les « bureaux » des ministères, c'est-à-dire par de hauts fonctionnaires connaissant bien les sujets sur lesquels portait le décret.

Nous regrettons que l'on n'ait pas encore introduit dans notre code une réforme simple, pratique, que nous avons réclamée à plusieurs reprises.

C'est la réforme de l'enquête dans les procès civils.

Qu'il s'agisse de divorce ou d'accident (pour choisir les exemples les plus fréquents), le tribunal ordonne presque toujours une enquête, c'est-à-dire qu'il décide d'entendre des témoins.

Mais au lieu de les entendre lui-même, sur-le-champ, il renvoie l'affaire devant un juge, qui, dans un cabinet, à huis-clos, enregistre leurs déclarations.

Un procès-verbal des témoignages est dressé et ensuite, quelques mois plus tard, le procès revient devant le tribunal ; les avocats discutent sur les dépositions, les commentent et s'efforcent d'en tirer des conclusions favorables à la cause qu'ils sont chargés de défendre.

Un pareil système est détestable.

Il est long, coûteux et risque, souvent de déformer la vérité.

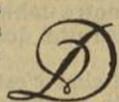
La vérité est difficile à trouver ; un témoignage, facile à dénaturer, sans qu'il y ait malice de la part de celui qui en rédige le procès-verbal.

Ce que nous exprimons là est si vrai qu'en matière pénale, par conséquent dans les procès les plus graves, puisqu'il s'agit de l'honneur, de la liberté de l'accusé, les témoins sont obligatoirement entendus dans le prétoire.

Pourquoi, alors, deux méthodes et deux systèmes, selon que la cause est portée devant la juridiction civile ou devant la juridiction répressive ?

Il faut unifier tout cela : supprimer l'enquête, telle que la définit le code de procédure civile, édifice archaïque, et la remplacer par la venue à la barre des témoins qui, sous la foi du serment et sous le contrôle des magistrats et des avocats, diront ce qu'ils ont vu ou entendu.

Nous demandons un décret-loi.



Voici Marie Becker, la Brinvilliers belge...



La veuve Becker comparait devant ses juges. Le procès durera près d'un mois. Voici l'accusée parlant à son avocat, M^e Rémy ; à côté son autre défenseur, M^e Chevalier, et, à droite M. le conseiller Fettweis qui préside les débats...

LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

PAUVRE MARI !

POUR Pierre Léonce, honorable artisan du XVI^e, le proverbe a menti, car de lui l'on ne saurait dire qu'il a une veine insolente. Mais aussi, quelle imprudence, quand l'on n'est pas un Adonis, de contracter mariage avec une indiscutable vamp comme sa légitime épouse Annie !

Elle est brune, fausse maigre, l'œil noir et polisson. Il n'est donc point surprenant que le passé pré-nuptial de la belle soit un peu hypothéqué. Ainsi, un monsieur Beaubrun, don Juan entre deux âges, en avait-il fait, précédemment sa chose, car Annie — comme tant d'autres jeunes filles — est plus esclave servile de ses désirs amoureux que de vertueux scrupules.

La liaison d'Annie et de M. Beaubrun n'eut qu'un temps. Un beau jour, sans crier gare, Annie quitta son amant pour convoler en justes noces avec Pierre Léonce, à la mairie du 7^e arrondissement.

Beaubrun fut frappé dans son amour-propre, plus que dans son amour, par cet abandon, d'autant qu'il allait, lui-même, sous peu, laisser « tomber » son amante. Etre lâché en telle occurrence, était, je le reconnais, bien vexant pour un séducteur professionnel.

Le malheur fut que Pierre Léonce, le mari, innocent de toute l'histoire, fut celui qui paya les pots cassés. C'était le comble.

A la barre des témoins, l'épouse volage explique le cas.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes considérée comme ayant un caractère volage ?

LA DAME ANNIE (avec modestie). — Un peu !
LE PRÉSIDENT (rectifiant). — Non, beaucoup (rires).

LA DAME ANNIE. — M. Beaubrun voulait toujours être mon amant.

J'ai refusé. Alors il a dit : « Je me vengerai ! »

LE PRÉSIDENT. — Quelles ont été ses menaces ?

LA DAME ANNIE. — Il a dit : « Je te mangerai le nez ! » (rires).

Précisons que le témoin a un appendice nasal si retroussé, si minuscule qu'il eût fallu au prévenu, pour réaliser son forfait, une fourchette à escargots. Aussi a-t-il trouvé plus simple de tourner sa fureur vers un autre objectif plus tangible — le mari d'Annie — auteur involontaire de la trahison.

Pauvre mari ! Le voici à la barre. Sa myopie l'oblige à porter des verres comme ceux des phares d'une torpédo grand sport et encore, nanti de cet accessoire, je jurerais qu'il distingue mal les distingués magistrats du tribunal.

LE MARI (d'une voix grêle). — Je rentrais un soir à mon domicile lorsque, dans le couloir, un inconnu à bondi sur moi et m'a frappé au visage d'un coup de rasoir. La blessure avait onze centimètres. L'agresseur n'y est pas allé avec le dos de la lame (rires).

LE PRÉSIDENT. — Comment expliquez-vous cet acte de brutalité ?

LE MARI (qui ignore tout de l'histoire). — J'n sais pas, moi. Sans doute une erreur. L'on m'a pris pour un autre. J'n connais ce Beaubrun ni d'Eve, ni d'Adam. (Rires.)

Le président estime superflu d'éclairer ce mari plein de confiance et de sagesse. Cela ne vaut-il pas mieux, au demeurant ? Pierre Léonce, le Balafré, va donc rejoindre, au fond de la salle, sa jeune et jolie femme qui l'accueille avec un sourire.

Et Beaubrun ? me dites-vous. Beaubrun, parbleu, tel le personnage de l'Arlésienne, restera dans la coulisse, invisible. Il est en fuite. On l'a vu à Toulon, son pays natal. Puis sa trace a été perdue. Il a pris le large.

Le tribunal, toujours sévère pour les absents, lui inflige un an de prison par défaut. Ça lui apprendra à jouer du rasoir en plus des coups de canif donnés dans le contrat des autres.

UNE PETITE ERREUR

LE spectre des erreurs judiciaires hante, dit-on, le sommeil de certains. A force de penser à ce sujet troublant ils en rêvent. J'espère que l'authentique récit d'une histoire de ce genre ne troublera pas, du moins, les nuits de mes aimables lecteurs.

Quand la machine judiciaire tourne, comme à Paris, à surpuissance, il est toujours dangereux de s'en approcher. L'on risque d'être happé, laminé, broyé.

L'audience suit son rythme accéléré. Quarante prévenus attendent que dame Justice apprécie au plus juste leurs péchés pour la plupart d'ailleurs véniels. La confession est rapide.

L'HUISSIER (appelant dans un moment de brouhaha). — Affaire Grand Léon.

Un peu ébloui, comme par une lumière trop vive, clignotant des yeux, embarrassé de ses

mains, un géant placide et débonnaire arrive à petits pas prudents, comme s'il marchait sur une patinoire, vers le banc des prévenus.

LE PRÉSIDENT (s'adressant au prévenu). — Al-lons, allons, pressez-vous ! Nous n'avons pas de temps à perdre. Vous vous appelez Grand Léon ? Vous êtes né à Paris le 28 août 1890 ? Ouvrier ébéniste ? Vous avez voyagé sans billet de Juvisy à Paris ?

LE PRÉVENU (dur d'oreille, met sa main en cor-net acoustique et reste bêt)...

L'HUISSIER (volant à son secours, hurle :). — Monsieur le Président vous demande si vous reconnaissez les faits.

LE PRÉVENU (qui n'a pas l'humeur contrariante). — Oui ! Oui ! mon Président.

LE PRÉSIDENT (après consultation rapide des deux juges). — Le tribunal vous condamne à 25 francs d'amende. Retirez-vous !

LE PRÉVENU (souriant). — Alors, c'est fini.

LE PRÉSIDENT. — Oui (à l'huissier) Appelez une autre affaire.

L'HUISSIER. — Affaire Bard ?

A ces mots, le prévenu, qui déjà gagnait le fond de la salle, s'arrête pile et toujours souriant revient aux pieds du tribunal.

LE PRÉSIDENT (impatiente). — Voyons, retirez-vous. Vous êtes jugé. Que revenez-vous faire ?

LE PRÉVENU (avec douceur). — Je m'appelle Bard !

Horreur ! Il dit vrai. Sa citation qu'il sort, grasseuse et en lambeaux de sa poche l'atteste. Il est bien Bard, Bard en chair et en os. Par erreur, il a répondu à l'appel de grand Léon. Quel désastre !

Rassurez-vous. En un tournemain, tout s'arrange. Bard qui a eu le tort de faire, au Bois de Boulogne, une vague et immorale tentative de nudisme partiel en présence de belles promeneuses, sera, pour ce solitaire embarquement pour Cythère, plus grave que le voyage sans billet Juvisy-Paris, condamné à deux mois de prison ; le sursis — prix, je le suppose de sa bonne volonté à payer pour les absents — lui est cependant accordé. Quant à Grand Léon, qui n'a pas daigné comparaître, il aura cent francs d'amende à verser à M. le percepteur, plus les décimes, soit 1.400 francs. Le train qu'il a pris gratuit n'aura pas été, me semble-t-il, tout compte fait, un train de plaisir.

DES HOMMES

PETITES CAUSES

CULTURE PHYSIQUE

D'OU vient ce noble étranger dont l'élégante silhouette détonne au box des prévenus ? Que faisait-il à Paris ? Là n'est point l'important. D'ailleurs, sachez seulement qu'il est grand, beau gosse, bien bâti..., et prévenu d'outrages publics à la pudeur.

D'une voix hâtive, le président de la douzième chambre explique que cet homme s'est montré, en indécente tenue, de la fenêtre de sa chambre. Les voisins, ou, pour parler plus exactement, les voisins, ont d'abord pensé à une distraction regrettable de cet exhibitionniste, puis, ce dernier accumulant chaque matin récidive sur récidive, le commissaire du quartier a été averti et la police a jeté, au plus vite, sur ce nudiste intégral, les mailles de son filet.

Devant les juges, l'homme est tête haute et sans nulle gêne ni remords apparents.

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Votre profession ?

LE PRÉVENU. — Marin.

LE PRÉSIDENT. — Marin ! Voilà un métier difficile à exercer à Paris. (Rires.)

LE PRÉVENU. — Ici, j'écris mes mémoires.

LE PRÉSIDENT. — A trente et un ans, c'est très bien. Arrivons aux faits. Vous reconnaissez les actes qui vous sont reprochés ?

LE PRÉVENU. — Jamais ! J'ai fait de la culture physique. C'est tout. Je suis loin de ma famille ; je vis seul, mais je suis chaste.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez une façon très personnelle de comprendre la chasteté.

LE PRÉVENU. — C'est difficile à expliquer. Mais regardez-moi, monsieur le président. Je suis vigoureux, sain. Enfin, je suis un homme et un homme chaste, alors quand le démon parle, je fais de la culture physique... pour le chasser.

LE PRÉSIDENT. — Pour le chasser... par la fenêtre, car, c'est là votre grand tort, vous laissez votre fenêtre grande ouverte. (Hilarité.)

LE PRÉVENU. — Comme marin, j'aime le grand air. (Rires.)

Le premier des témoins est l'une des victimes de notre navigateur en chômage. Elle est d'âge mûr, très digne, et porte des mitaines en dentelle.

LA DAME MURE, au président. — Tous les matins c'était une vraie comédie ! (Rires.)

LE PRÉSIDENT, au témoin. — Que faisiez donc le prévenu ?

LA DAME MURE, cherchant ses mots. — Que faisiez-il ? Tiens, mais des grimaces..., ou plutôt des singeries. (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT. — Parfait. Le tribunal a compris. Retirez-vous.

A ce témoin à charge succède une autre dame âgée toute menue, citée comme témoin à décharge. Il s'agit de l'hôtelière du prévenu.

L'HÔTELIÈRE, d'une voix chevrotante. — C'est un monsieur très bien élevé, très convenable, très poli, très...

LE PRÉSIDENT, interrompant cette oraison funèbre. — Et qui payait bien son loyer sans nul doute. Ceci dit, l'avez-vous vu commettre des actes malhonnêtes ?

L'HÔTELIÈRE, la main droite au ciel. — Jamais !

LE PRÉSIDENT. — Où habitez-vous ?

L'HÔTELIÈRE. — Au rez-de-chaussée.

LE PRÉSIDENT. — Alors tout s'explique, la chambre du prévenu est au sixième. (Rires.)

L'avocat plaide les circonstances atténuantes. Son client appartient à une famille de quinze enfants. Il tient sans doute de ses parents des instincts qui rendaient lourde, pour lui, la chasteté qu'il s'imposait.

C'est ce que pensent apparemment les juges, qui lui accordent, pour l'emprisonnement, le bénéfice du sursis. Toutefois, le président croit bon de donner à ce singulier délinquant un ultime conseil.

« Vous ferez bien, lui dit-il, de pratiquer désormais, vos exercices de culture physique derrière des fenêtres closes. Sans cela le tribunal se verrait dans l'obligation de vous procurer des loisirs importants pour écrire vos mémoires en vous envoyant, pour plusieurs mois, en prison.

PUISSANCE MARITALE

VOUS le savez, une loi nouvelle, dernière conquête du féminisme, a singulièrement rogné les pouvoirs du mari. La femme reprend sa liberté, sa capacité comme disent les juristes. Heureusement, du vieil état de choses dans l'esprit public, reste encore quelque vestige de la puissance du mari, de ce seigneur et maître auquel la femme devait obéissance. Le petit procès, dont, à votre intention, j'ai capté les échos, en est la preuve péremptoire.

Sur la sellette, deux répugnants personnages : une prostituée et son chevalier servant.

Le président (au couple). — Au bal, vous avez « chambré » la demoiselle Julie. Vous lui avez fait boire apéritif sur apéritif. Puis, vous l'avez conduite chez vous où elle a passé la nuit. Le lendemain, par menaces, vous avez voulu la contraindre à se prostituer.

Lui et Elle (avec un bel ensemble). — Pensez-vous ! Elle est majeure. Ça lui va bien, maintenant, de faire la mijaurée !

A la barre des témoins, « la mijaurée », belle fille de 28 ans, sourit, désabusée. Au président qui, paternel, l'interroge, elle répond tout de go :

Le témoin. — Le « monsieur » était habillé chic. Il avait des allures sympathiques (sic). Alors, moi, je suis rentré en confiance (sic). Il m'a invité avec son amie au restaurant. On a bu du mousseux. Cela m'a tourné les idées. Je les ai suivis chez eux car, étant en chômage, ils m'avaient proposé du travail facile, bien payé, pour la demi-journée. (Rires.)

Le président. — Vous avez couché chez eux ?

Le témoin (rougissant). — Oui. La femme m'a dit : « Ce soir, je suis indisponible, alors Robert va être ton mari. Tu lui dois obéissance. » (Rires.)

Le président. — Passons ! Le lendemain, le prévenu vous a dit que vous deviez entrer en maison ou faire le trottoir. Il a gardé, en gage, votre sac à main.

Le témoin. — Il a dit : « Je suis un mec. Si tu n'obéis pas, je te ferai « couic »..., avec le geste de m'étrangler.

Le président. — Vous vous êtes échappée en prétextant d'aller chez votre sœur chercher du linge.

Le témoin. — En effet, mon président. J'étais terrorisée, car la femme me suivait en répétant sans cesse : « Tu lui dois obéissance ! Maintenant, tu es sa femme ! Il est ton mari ! Tu lui enverras l'argent que tu gagneras mais tu pourras, comme moi, en garder un peu.

Le président (au témoin). — Ces propositions allé-

chantes ne vous ont heureusement pas séduite. Vous avez averti la police ?

Le témoin. — Oui, mais après bien des hésitations, car ils m'avaient promis de me faire « mon affaire » si j'amenais les poulets » (sic).

Le président (aux deux prévenus, un peu « tassés » par cette accablante déposition). — Vous voyez : les faits sont positifs.

Lui (hargneux). — On ne l'a pas violée. Elle a bien été consentante.

Elle. — Moi, j'suis en carte. J'm'en cache pas.

Le tribunal, chacun le sait, ne répond pas aux questions des prévenus, du moins directement, car aussitôt tombe la sentence : six mois de prison à chacun. Ils sortent, encadrés par les gardes, lui le premier, elle lui-même le pas, car, n'est-ce pas, la femme doit suivre partout son mari, avec parfaite obéissance.



Le docteur Candeli, de Saint-Ouen, ayant rompu avec sa maîtresse, vit pénétrer chez lui, et armé, le nouvel ami de celle-ci, un gars "du milieu". Le Dr l'abattit de 5 balles.

COURRIER JURIDIQUE

B. P. Cavillon. — Nous vous déconseillons de demander des dommages-intérêts : ce serait du temps et de l'argent perdus. Un procès serait insoutenable... Soyez prudent, à l'avenir, dans vos rencontres ferroviaires.

Geneviève, Berck-Plage. — Vous avez reçu des cadeaux d'un jeune homme et il vous menace d'une plainte, si vous ne les lui rendez pas ?

Singulier donateur ! Riez de ses menaces, car un adage juridique qui date de quelques siècles, énonce que « donner et retenir ne vaut ». Soyez sans inquiétude, à condition que vous n'avez rien à vous reprocher et qu'il s'agisse bien de dons dont vous auriez été le bénéficiaire et non de... prélèvements spontanés !

H. R., Saint-Ouen. — Il est assurément loisible à un époux de ne pas vouloir divorcer, s'il n'a rien à se reprocher à l'égard de son conjoint.

Comme le disait spirituellement l'avocat d'une femme malheureuse, dont le mari voulait divorcer pour pouvoir refaire sa vie avec sa maîtresse : « Ce n'est pas parce que on a des torts qu'on a un motif légitime de divorcer. »

J. R., 1900. — Commerçant malheureux, vous avez été déclaré en faillite en 1913 et vous vous préoccupez de savoir si les démarches qui sont faites actuellement pour que vous obteniez la rosette d'officier de l'instruction publique risquent d'échouer à cause du jugement de faillite, vieux d'un quart de siècle.

Rassurez-vous : des lois d'amnistie multiples ont effacé définitivement de votre casier judiciaire la tache qui y figurait. Et aucune mention ne doit rappeler le jugement de 1913. Nous vous souhaitons une prompte rosette.

Une roubaisienne, 1887. — Si la ville a besoin du terrain, où se trouve situé votre café, pour y construire une école, il est évident qu'elle peut recourir à une expropriation. Mais vous avez droit comme locataire de l'immeuble et propriétaire du fond de commerce, à une indemnité qui sera proportionnée à la valeur du fond, aux bénéfices que vous en retirez, etc...

Mme de A..., Paris (19^e). — Evidemment, votre ami a été bien négligent, en 1935, en ne faisant pas renouveler sa carte d'identité. Les mesures très sévères qui concernent la réglementation du séjour des étrangers en France ne vont pas faciliter les choses. Il faudrait que votre ami adressât une requête sur timbre au ministre de l'Intérieur, en exposant clairement les faits que vous nous avez résumés et peut-être, à la suite d'une requête, obtiendra-t-il satisfaction.

Mais, vous le comprenez certainement, le moment est peu favorable.

L. T., une provinciale. — Vous devez, en effet, faire établir une procuration notariée. Cette formalité est indispensable ; elle n'est pas très onéreuse.

...aux onze empoisonnements devant ses juges, à Liège.



...Et M. Delwaide, avocat général, dont l'acte d'accusation, impitoyable, est un réquisitoire avant la lettre. — Les jurés écoutent attentivement l'interrogatoire. Marie Becker, malgré son assurance, n'échappera pas au châtement.

Quand souffle le



Comme à la chasse, Cl. Jourdain, le plus calmement du monde, fait voir comment il abattit son père. On croit rêver devant tant de froide inconscience...

L'Ain, avec ses aspects divers, plaine, montagne, étangs, est, parmi nos départements, un des plus paisibles, des mieux équilibrés.

La nature a prodigué là des sites incomparables et la tradition le souci constant de la bonne chère.

Mais quand souffle le vent de meurtre, quand les esprits chavirent, c'est le drame dans toute son horreur.

En six jours, quatre tragédies :

A Ambérieu, drame de la jalousie ;

A Douvres, drame de l'alcoolisme ;

A Tramoyes, drame tardif de la mésentente où un cultivateur de 63 ans brise à coups de gourdin le crâne de sa femme, puis se tue d'un coup de fusil.

Enfin, aux confins du département, à Belleville-sur-Saône, un jaloux abat son beau-père et blesse grièvement sa femme et sa belle-mère.

Du sang partout.

Le vent de meurtre a passé...

L'ALCOOL...

AMBÉRIEU-EN-BUGEY (de notre envoyé spécial).



QUATRE kilomètres d'Ambérieu, voici Douvres et ses fermes, au pied de la montagne boisée. Minuscule bourgade où vivent de rudes paysans et où, de mémoire d'homme, le sang humain ne coula jamais.

La ferme des Jourdain, où le père, la mère, le fils auraient pu trouver en un solide revenu le prix de leur activité, ne prospérait guère au cours de ces dernières années. Les hommes cédaient à l'alcoolisme. Leur récolte de vin — 30 pièces ! — ne suffisait pas à étancher une soif perpétuelle... Des disputes fréquentes dressaient le père et le fils l'un contre l'autre. L'ivresse aidant, on pouvait tout redouter. Mais il est juste de dire que le fils, Clément Jourdain, était considéré comme un homme capable de tout.

Et, l'autre jour, une discussion éclata avec l'unique

La ferme des Jourdain et le "bien" qui l'accompagne eussent pu faire vivre la maisonnée si l'alcoolisme n'avait détraqué les deux hommes.



motif : la paresse dont Clément faisait preuve. Les hommes se trouvaient dans la cour de la ferme, face contre face, exaspérés. D'un bond, Clément s'en fut chercher son fusil, dans lequel il introduisit une cartouche. Le père Jourdain ne mesura peut-être point la gravité du moment, car il lança :

— Tire donc, fainéant !

La phrase n'était pas achevée que le coup partit. Touché au foie et au cœur, le père Jourdain fit quelques pas et vint s'abattre près du tas de fumier. Le meurtrier allait s'enfuir, le fusil en main, quand survint le domestique Clément Gerbe, qui le désarma. Jourdain traversa la cour, laissant là sa mère gémissante et s'enfuit dans les bois.

Braconnier invétéré, Jourdain connaissait à merveille tous les refuges de la montagne, tous les grangeons où il est aisé de pénétrer, tous les buissons de buis où il est commode de se dissimuler.

Un être dangereux se trouvait donc lâché dans un site où sa capture s'avérait difficile et non sans dangers. Huit brigades de gendarmerie furent mobilisées et, dès la première heure, secondés de civils, on se mit à battre les bois. La ferme fut cernée. On pensait que le meurtrier viendrait se ravitailler. Peut-être alors songerait-il à vendre chèrement sa liberté. La ferme de Douvres allait-elle devenir, elle aussi, une ferme tragique ?

Pendant deux jours, la battue étendit ses tentacules à travers la montagne. Jourdain demeurait introuvable. Pendant deux nuits, et sous une pluie persistante, les gendarmes bloquèrent la ferme. Que de fourrés épais, de taillis impénétrables furent fouillés en vain ! La population, envahie de crainte, n'osait plus aller aux champs. Le village se terrait. Chacun craignait de voir soudain apparaître l'homme traqué, exigeant des vivres ou requérant une complicité.

Et comme toujours, des pistes erronées furent fournies avec une belle assurance. On avait « vu » Jourdain ici et là. Les heures passaient, accroissant l'inquiétude.

Et soudain, pour la joie de tous, le dénouement se produisit :

Le 3 juin, à 15 heures, avaient lieu les obsèques du père Jourdain. Le cortège, formé de tout le village, se dirigeait lentement vers le cimetière. Comme tant de ses pareils, Jourdain éprouverait-il le besoin impérieux d'assister aux obsèques de sa victime ? Le capitaine de gendarmerie le pensait. Et il renforça la surveillance sur le parcours du convoi. Ce dernier parvenait à peine sur la place du petit village qu'un gendarme vit un jeune homme hâve, aux yeux hagards, paraissant recru de fatigue, quitter la lisière du bois et traverser les prés. Le gendarme s'approcha de l'homme, qu'il ne connaissait pas, et qui marchait à pas saccadés, l'esprit absent. A deux mètres, Jourdain — car c'était lui — marqua un recul.

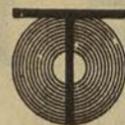
— Viens ici, dit le gendarme.

Simplement, comme délivré, Jourdain livra ses poignets.

On examina l'homme. Hirsute, les traits ravagés, les chaussures usées par des marches forcenées, affamé, le meurtrier n'était plus qu'une épave. Quelles pensées dissimulait son front borné ? Cet être frustré, primitif, qu'on est un peu déçu de trouver en ce siècle de progrès, ne mesurait pas l'étendue de son forfait. Le remords ? Il n'en éprouve aucun. Des regrets ? Pas même. Le vieux est mort, bien sûr. Mort de la main de son fils... Le plus odieux des crimes aux yeux de la loi des hommes et de la loi divine...

Tout cela est bien trop subtil pour Jourdain qui, le jour de la reconstitution, mettra en joue, d'une main qui ne tremble pas, malgré les cris hostiles de la population accourue, par delà les prés et en direction de la ferme, son père qu'on a emporté tout à l'heure, là-bas, dans le très calme cimetière qu'écrase de sa masse pesante la montagne...

LA JALOUSIE...



TUE-MOI, Morel, tue-moi !

Le gendarme Morel, de la brigade d'Ambérieu, venait d'ouvrir la porte sur un coup de sonnette. Ses collègues appelés par téléphone « en ville », pour un drame dont il ne connaissait que les rudiments, rentraient à la caserne.

Dans l'obscurité, le gendarme Morel ne distinguait point les traits de celui qui venait, d'une voix rauque, de lancer le « tue-moi ! ».

Mais, déjà un homme pénétrait, solidement encadré, dans la salle de garde.

— Toi ! s'exclama le gendarme.

— Oui, tue-moi, reprenait l'homme, j'ai tué ma femme.

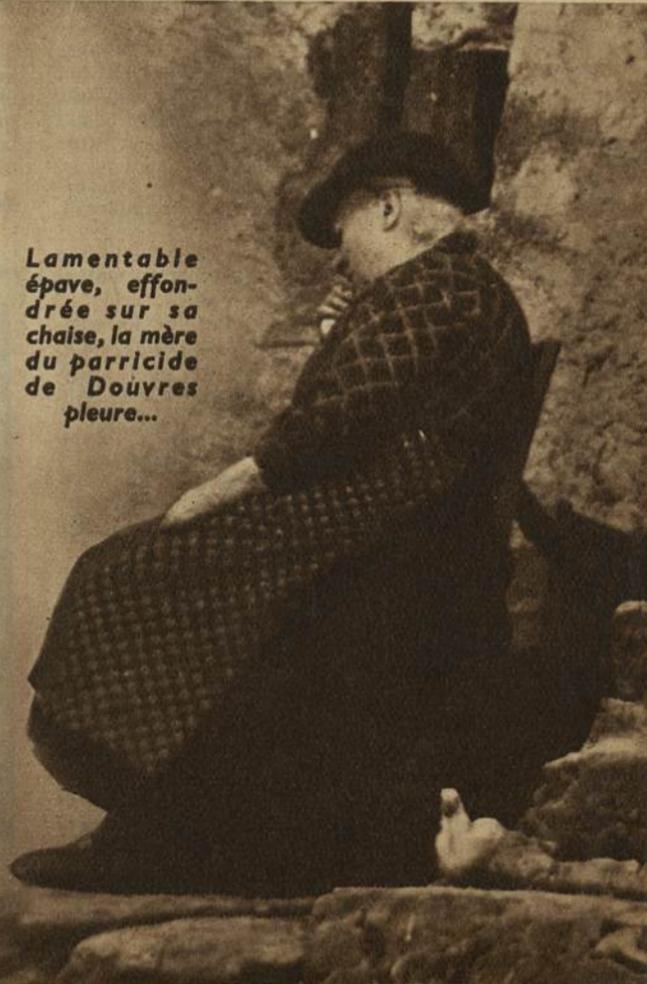
C'était Claudius Nicod, 30 ans, manœuvre au dépôt d'Ambérieu qu'on venait d'amener là, triste héros d'un effroyable drame.

Nicod avait la face couverte de sang. De son canif, il s'était taillé la face à la hauteur des tempes. Au

C'est par cette porte, ouvrant sur la cuisine et maintenant revêtue des scellés, qu'on pénétrait chez les Nicod. C'est par là aussi que le meurtrier fut emmené.



Lamentable épave, effondrée sur sa chaise, la mère du parricide de Douvres pleure...



vent de meurtre...

cou, et à la tempe gauche, les traces d'une déflagration de poudre. Double tentative de suicide simulée, diront les enquêteurs. Et, bientôt, ceux-ci eurent tous les éléments du drame.

Claudius Nicod, devenu veuf il y a trois ans, épousa une veuve de 24 ans, Urbaine Perret. La femme avait, de sa première union, une fillette, Yvette, âgée de sept ans. Nicod, lui, un garçonnet de six ans, Gilbert. Tout eût pu être charmant dans cette union si Nicod n'avait témoigné à l'endroit de son épouse de sentiments d'absurde jalousie, de tyrannique contrainte. Comme l'intérieur était coquet malgré l'aspect un peu rebutant de la ruelle médiévale et de l'entrée où s'ouvrent les trois portes maintenant revêtues de scellés ! Pas un chiffon ne traînait, tout était net, placé avec soin, luisant de propreté. Nicod, comme insensible à tant de douceur et de qualités maîtresses, rendait la vie impossible à la malheureuse femme qui en était venue à vivre cloîtrée, sachant que toute sortie serait prétexte à querelle. Une sorte de résignation s'était emparée d'elle. En vérité, on l'eût dit d'une autre classe. Et puis, elle trouvait sans doute dans la profondeur de sa foi religieuse la force

Cette ruelle médiévale d'Ambérieu est celle où s'ouvrait le logement des Nicod. Au fond, MM. Tillier, adjoint au maire et Fontaine en marquent l'entrée.



En la clinique du docteur Salle, mutilée à jamais, la petite Yvette, miraculeusement rescapée du drame, sourit à l'objectif.



Voici, dans toute son horreur, le tragique tableau qui s'offrit à la vue des enquêteurs quand ils pénétrèrent dans la maison du drame. M^{me} Nicod git, vidée de son sang, près du fusil brisé.



d'endurer menaces et sévices. La foi... Nicod, militant d'extrême-gauche, supportait mal les pratiques dévotées. Il supportait plus mal encore, semble-t-il, la médaille de la Vierge que la mère plaçait au cou de sa fillette.

Et, dimanche, ce fut le drame, drame sauvage, qui s'est déroulé sans autres témoins que les deux enfants et pour lequel il faut recourir à la version du meurtrier, version plus que suspecte, comme on va le voir.

Un fauve déchainé

Vers 22 h. 15, Nicod regagne Ambérieu, en compagnie d'amis, après avoir passé la journée à la fête locale du village voisin : Tenay. Rien d'anormal dans l'attitude de Nicod, qui savait être joyeux compagnon. Le voici chez lui. Sa femme l'attend, prête à dresser la table, si tel est son désir. Nicod n'a pas faim. Une querelle éclate, la voix de l'homme atteint bientôt un diapason aigu. Des coups pleuvent. La malheureuse, par deux fois, appelle au secours. C'est qu'il y a, dans les yeux du mari, une lueur mauvaise... Excédée, Mme Nicod va se coucher avec sa fillette. Le mari insiste :

— Viens, ordonne-t-il.

Mais vainement.

Il est près de 2 heures du matin. Nicod se rend dans la cuisine, atteint son fusil, décroche sa veste de chasse, s'empare des cartouches et charge son arme. Il revient dans sa chambre. Fait-il à sa femme une dernière sommation d'avoir à le rejoindre ? On ne le saura jamais. Il tire un premier coup de feu contre le haut de l'armoire, puis un second dans le plafond. La brute recharge son arme. Le champ de tir se rétrécit, se précise. Un troisième, puis un quatrième coups de feu, atteignent la mince cloison contre laquelle est appuyé le lit où la mère, la fillette, et, plus loin, le garçonnet tremblent de peur. L'odeur de la poudre grise, sans doute le monstre qui, cette fois, charge le fusil de cartouches de gros plomb, du n° 4. Et Nicod va devenir un assassin.

Yvette, enroulée dans les couvertures en un geste instinctif de protection, comprend-elle ? Une décharge l'atteint au bras droit, broie les os qui répandent des esquilles dans la couche même. La mère, qui sent que son tour est venu, bouscule le meurtrier et tente de fuir. La voici, horrifiée, sur le seuil de la salle à manger. Elle n'ira pas plus loin. D'un sixième coup de feu, Nicod l'atteint à la nuque. La malheureuse s'abat, la face sur le plancher. Une mare de sang l'entoure. Mais la fureur du criminel n'est pas calmée. Quatre coups de fusil sont encore tirés dans le plafond de la salle à manger, soulevant les lames du parquet chez les voisins, qui ont en la sagesse de s'allonger sur leur lit.

Mais la fillette, dont le bras pend, inerte, retenu seulement, semble-t-il, par la chemise rouge de sang, est parvenue à ramasser ses forces pour échapper à l'effroyable spectacle. Elle enjambe le cadavre de sa maman et la voici chez des voisins, qui, vite, la conduisent chez le docteur Daufferville. Par téléphone, le praticien alerte la gendarmerie. L'adjutant Planes, les gendarmes Cotton et Leroux, accourent. Les voici dans la maison où pèse, maintenant, un lourd silence. Revolver au poing, ils vont de pièce en pièce. Soudain, allongé près du cadavre, dans le sang même de sa victime, qu'il a mise sur le dos, on découvre Nicod comme prostré. Près d'eux encore, le fusil, la crosse cassée.

Je ne me souviens de rien...

Et c'est l'arrivée à la gendarmerie. On ne tira du meurtrier que ces paroles :

— Je ne me souviens de rien.

Mais il insiste sur le fait qu'il tenta de se suicider. On conçoit mal comment l'absence de crosse empêcherait un désespéré bien décidé à mourir de réaliser son dessein. Nicod n'a-t-il pas, plus simplement

omis, puisqu'il s'agissait de lui-même, d'introduire une charge de plomb dans la cartouche ? Ce point éclairci, s'ajoutant à la tentative de suicide au canif, éclairerait d'un jour singulièrement significatif la physionomie de cet être odieux. Reste à expliquer le bris de la crosse. On a relevé dans un mur, à 70 centimètres du sol, la trace d'un coup violent. Nicod n'aurait-il pas, en sa fureur inassouvie, brisé là son arme ? M. Guillot, le très diligent juge d'instruction de Belley, ne manquera pas de poursuivre ses investigations dans cette voie.

Il tiendra à savoir aussi dans quelles circonstances exactes mourut, il y a trois ans, la première femme de Nicod. Peut-être y a-t-il là de quoi fixer la psychologie du criminel.

Ajoutons encore quelques traits à l'intention de ceux (il n'en est pas à Ambérieu), qui seraient tentés de plaider la folie furieuse. Quand on demanda au meurtrier, en réponse à ses « Je ne me souviens de rien » :

— Pourquoi as-tu épargné seulement ton propre enfant ? Il parut tout désemparé.

Ses yeux sont demeurés, tout au long de ces heures tragiques, aussi secs que son cœur.

Ramené, quelques heures après son forfait sur les lieux de la tragédie, Nicod dira, montrant un meuble :

— Il y a de l'argent. Il ne faut pas le laisser là !...

Nous avons vu la petite Yvette à la clinique du docteur Salle. L'éminent praticien a apporté des soins paternels à l'infortunée fillette, mais il a fallu amputer le bras droit. Yvette est là, dans son lit, rescapée d'une effroyable tragédie et un peu pâle encore. Parviendra-t-elle à effacer de ses yeux l'atroce vision de cette soirée où son père, brute déchainée, tua sa maman et la mutila elle-même ?

On nous confie un détail qui ajoute à l'horreur du drame et situe bien les mœurs de notre époque : Yvette a vu défilé près d'elle tous les membres de sa famille, proches ou lointains. Aucun n'a manifesté la volonté de prendre à sa charge la petite orpheline... Mais, par ailleurs, nous le savons, des âmes pieuses se sont révélées, jetant un peu de clarté dans toutes ces vilaines choses...

Nous n'avons pas eu la cruauté de poser la moindre interrogation à Yvette Nicod. Mais, en serrant son unique main, nous avons vu, parmi les friandises qui encombraient sa table de chevet, trois photos.

Trois photos qui, toutes, comportent les traits de la maman qu'elle ne verra plus...

Edouard DELAIN.

Menottes aux mains, Nicod a été ramené sur les lieux du double crime pour la reconstitution. Le voici regagnant la voiture qui le conduira à Belley.



DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE



*Quand souffle
le vent de meurtre...*

Soudainement, troublant la vie
quiète d'Ambérieu-en-Bugey,
des drames éclatent... Le sang
coule... Le vent de meurtre a soufflé...

Lire, pages 14 et 15, l'article de notre
envoyé spécial **Edouard DELAIN.**